



**PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag  
van de interpellaties  
en de vragen**

---

**Commissie voor het Leefmilieu  
en de Energie,**

**belast met het Natuurbehoud,  
het Dierenwelzijn, de Netheid,  
het Waterbeleid en de Haven van Brussel**

---

**VERGADERING VAN  
WOENSDAG 25 OKTOBER 2023**

---

**ZITTING 2023-2024**

---

**Compte rendu intégral  
des interpellations  
et des questions**

---

**Commission de l'Environnement  
et de l'Énergie,**

**chargée de la Conservation de la nature,  
du Bien-être animal, de la Propreté, de la  
Politique de l'eau et du Port de Bruxelles**

---

**RÉUNION DU  
MERCREDI 25 OCTOBRE 2023**

---

**SESSION 2023-2024**

---

### *Afkortingen en letterwoorden*

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

### *Sigles et abréviations*

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het  
Brussels Hoofdstedelijk Parlement  
Directie Verslaggeving  
Tel. 02 549 68 00  
E-mail [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale  
Direction des comptes rendus  
Tél. : 02 549 68 00  
E-mail : [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

## INHOUD

Mondelinge vraag van de heer Emmanuel De Bock 6

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende het respect voor dierenwelzijn op de jaarmarkt van Sint-Job.

Vraag om uitleg van mevrouw Cieltje Van Achter 10

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de toekomst van Abattoir in Anderlecht en de mogelijke impact op de inhoud van het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn.

Bespreking – Sprekers:

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA)

De heer Jonathan de Patoul (DéFI)

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

De heer Bernard Clerfayt, minister

Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet 16

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

## SOMMAIRE

Question orale de M. Emmanuel De Bock 6

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant le respect du bien-être animal à l'occasion du marché annuel de Saint-Job.

Demande d'explications de Mme Cieltje Van Achter 10

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant l'avenir de l'abattoir d'Anderlecht et l'incidence éventuelle sur le contenu du code bruxellois du bien-être animal.

Discussion – Orateurs :

Mme Cieltje Van Achter (N-VA)

M. Jonathan de Patoul (DéFI)

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

M. Bernard Clerfayt, ministre

Question orale de Mme Victoria Austraet 16

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

betreffende de verlaging van het btw-tarief op de sterilisatie van katten en op goederen en diensten voor huisdieren.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 19

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de samenwerking tussen Leefmilieu Brussel en de lokale politiezones inzake dierenwelzijn.

Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet 22

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende het gebruik van dieren bij studentendopen.

Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet 25

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de problematiek van doorgekweekte dieren.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 28

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

concernant l'abaissement du taux de TVA pour la stérilisation des chats ainsi que les autres biens et services à destination des animaux de compagnie.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 19

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant les relations entre Bruxelles Environnement et les zones de police locales concernant le bien-être animal.

Question orale de Mme Victoria Austraet 22

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant l'utilisation d'animaux dans le cadre de baptêmes estudiantins.

Question orale de Mme Victoria Austraet 25

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant la problématique des animaux hypertypés.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 28

à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

betreffende de verplichte sterilisatie en identificatie van katten in dierenasielen.		concernant l'obligation de stérilisation des chats transitant dans les refuges et de leur identification.	
Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet	31	Question orale de Mme Victoria Austraet	31
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,	
betreffende het gecoördineerde beleid om de duivenpopulatie binnen de perken te houden.		concernant la politique coordonnée de gestion des populations de pigeons.	
Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet	34	Question orale de Mme Victoria Austraet	34
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,	
betreffende de statistieken van 2022 over de Brusselse dierenasielen.		concernant les statistiques 2022 des refuges pour animaux bruxellois.	
Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet	37	Question orale de Mme Victoria Austraet	37
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,	
betreffende paardenrennen op straat.		concernant les courses de chevaux en rue.	
Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet	40	Question orale de Mme Victoria Austraet	40
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,	
betreffende de aanwezigheid van levende dieren op markten in het Brussels Gewest.		concernant la présence d'animaux vivants sur les marchés en Région bruxelloise.	

1103 Voorzitterschap: mevrouw Cieltje Van Achter, tweede  
ondervoorzitter.

1107 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER EMMANUEL  
DE BOCK**

1107 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de  
Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en  
Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en  
Dierenwelzijn,**

1107 **betreffende het respect voor dierenwelzijn op de jaarmarkt  
van Sint-Job.**

1109 **De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans).**- *Op  
de jaarmarkt van Sint-Job in Ukkel was het respect voor het  
dierenwelzijn ver te zoeken. Er waren te veel dieren op een te  
krappe ruimte en hun bewegingsruimte werd beperkt door te  
korte, strak aangespannen touwen om hun nek. Toch maakten de  
inspecteurs van Leefmilieu Brussel geen melding van inbreuken  
in hun verslag.*

*De gemeentelijke reglementering over dierenwelzijn is nochtans  
erg strikt, en werd duidelijk geschonden. Ze is gebaseerd op het  
koninklijk besluit uit 2005 ter waarborging van het welzijn van  
dieren die tot het vermaak van het publiek worden gebruikt in  
circussen of rondreizende tentoonstellingen.*

*De door de gemeenteraad goedgekeurde tekst schrijft voor dat  
er voldoende drinkbakken moeten zijn, dat de grond bedekt moet  
zijn met stro, dat de stallingen voldoende groot moeten zijn,  
dat de dieren niet onnodig vastgebonden worden, dat ze enkel  
in aanvaardbare weersomstandigheden mogen tentoongesteld  
worden enzovoort.*

Présidence : Mme Cieltje Van Achter, deuxième vice-présidente.

**QUESTION ORALE DE M. EMMANUEL DE BOCK**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la  
Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la  
Formation professionnelle, de la Transition numérique, des  
Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant le respect du bien-être animal à l'occasion du  
marché annuel de Saint-Job.**

**M. Emmanuel De Bock (DéFI).**- « On reconnaît le degré de  
civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux »,  
disait Gandhi.

Je souhaite vous interroger sur la dernière édition du marché  
annuel de Saint-Job, à Uccle, où les animaux n'étaient clairement  
pas exposés dans le respect du bien-être animal, du moins selon  
la conception que nous nous en faisons ici. Il est très étonnant  
que deux inspecteurs de Bruxelles Environnement n'aient rien  
remarqué d'anormal. J'y reviendrai, car j'ai reçu de la commune  
le rapport de cet organisme. C'est d'autant plus surprenant que  
les enclos étaient trop petits pour le nombre d'animaux présents,  
que ceux-ci étaient entravés par des cordes bien souvent trop  
courtes et serrées fermement et, surtout, que la commune avait  
adopté des conventions beaucoup plus strictes en s'appuyant sur  
l'arrêté royal de 2005 relatif au bien-être des animaux utilisés  
dans les cirques et les expositions itinérantes, mais celles-ci n'ont  
manifestement pas été respectées.

Si les législations fédérale et régionale n'ont pas été enfreintes,  
on ne peut en dire autant des conventions communales, qui  
constituent la règle de référence et renvoient explicitement à  
cet arrêté royal de 2005. Ses annexes, qui indiquent le nombre  
de mètres carrés dont chaque animal doit disposer par enclos,  
font d'ailleurs partie intégrante des conventions signées par les  
exposants.

Le texte voté par le conseil communal prévoit entre autres les  
points suivants :

- chaque animal a accès en permanence à de l'eau pour  
s'abreuver. Les dispositifs d'abreuvement sont donc adaptés à  
l'espèce et en nombre suffisant ;

- le sol des enclos est de préférence naturel. Il est recouvert d'une  
litière suffisamment épaisse ;

- une attention particulière est accordée à la taille des enclos.  
L'objectif est le respect de normes minimales de détention  
s'appliquant aux cirques et expositions itinérantes ;

- les animaux sont dans la mesure du possible en libre  
stabulation. Ils ne sont maintenus à l'attache que si la sécurité

<sup>1111</sup> Volgens de pers staken de burgemeester en de schepen de schuld op elkaar.

*Ik wilde een klacht indienen maar de pagina op de website van Leefmilieu Brussel waarop ik dat kon doen, was buiten werking. Hebt u klachten ontvangen over deze markt of over gelijkaardige evenementen?*

*In het verslag van Leefmilieu Brussel staat dat de kooien van het pluimvee zeer klein waren. Rond de stallen van de geiten en schapen stonden dranghekken, waaraan enkele dieren waren vastgebonden met korte touwen. De trekpaarden hadden nauwelijks bewegingsruimte. Op de parking stonden de pony's en koeien in de zon en was er onvoldoende schaduw. De conclusies van het verslag zijn niet positief.*

*Zijn de inspecteurs van Leefmilieu Brussel de hele dag gebleven, zodat ze de omstandigheden zowel in de ochtend als in de namiddag konden controleren?*

*Waarom wordt er geen dierenarts aangesteld, zoals bepaald is in de omzendbrief? Welke maatregelen neemt u wanneer de gemeente haar eigen reglement niet naleeft en het Wetboek van Inspectie, Preventie, Vaststelling en Bestrafing van Milieumisdrijven, en Milieuaansprakelijkheid zware sancties oplegt?*

*(De heer Tristan Roberti, voorzitter, treedt als voorzitter op)*

le nécessite et cette attache est large. La sécurité des enclos fait l'objet d'une attention particulière ;

- l'exposition d'animaux n'est possible que dans des conditions météorologiques acceptables et adaptées ;

- les animaux disposent de matériel d'enrichissement adapté à leur espèce, et notamment de paille ;

- pour ce qui est de l'encadrement, les animaux exposés ne proviennent pas d'élevages lointains de manière à ce que la durée de transport soit la plus courte possible. Une attention est accordée au respect des conditions prévues dans l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 février 2022 fixant les conditions applicables à certaines formes de transport d'animaux agricoles ;

- en dehors du déchargement et du chargement, les animaux ne sont pas sortis de l'enclos.

La presse a mentionné que le bourgmestre MR rejetait la faute sur l'échevine Ecolo, laquelle la rejetait sur le bourgmestre MR... J'ai souhaité porter plainte officiellement par le biais du site de Bruxelles Environnement. J'ai alors découvert que celui-ci était totalement inactif. Comment faire, dès lors, pour adresser une plainte en bonne et due forme alors que le site de Bruxelles Environnement ne permet pas de le faire ? Avez-vous reçu d'autres signalements concernant ce marché ou des événements similaires au cours des dernières années ?

Le rapport de Bruxelles Environnement est assez intéressant. Bien que la presse indique que les inspecteurs n'ont rien remarqué, il relève toutefois que les oiseaux de basse-cour étaient détenus dans de très petites cages où ils avaient tout juste assez de place pour se retourner et tendre les ailes, et encore, ce n'était pas le cas de tous les spécimens.

Une dizaine de caprins et quatre moutons étaient attachés de façon courte à des barrières Nadar. Chez un autre exposant, des moutons et des chèvres étaient détenus dans des enclos délimités par des barrières du même type. Certaines chèvres étaient attachées.

S'agissant des chevaux de trait, ils étaient attachés court et le public ne pouvait pas les toucher. Il ne semblait pas utile de rallonger l'attache pour leur permettre de se coucher, mais un peu de mouvement aurait pu être prévu après plusieurs heures d'immobilité.

Sur le parking, au bout de l'avenue, des poneys et des vaches étaient détenus partiellement au soleil. Les arbres et les camions ne suffisaient pas à maintenir tous les animaux à l'ombre. La température au moment du contrôle était supportable en plein soleil, même si les prévisions annonçaient des maxima de 26 °C.

Le rapport poursuit avec des conclusions et recommandations. Il constate que les animaux étaient détenus du côté ombragé de la rue, mais qu'ils étaient exposés aux heures les plus chaudes

l'après-midi. Les barrières Nadar ne semblent pas appropriées pour délimiter des enclos. En effet, elles obligent les éleveurs à attacher leurs animaux, car ceux-ci passent en dessous ou entre les barreaux. Les poneys ne pouvaient pas se soustraire au public et étaient exposés au soleil. Une partie des vaches étaient exposées au soleil. Les cages des volailles étaient trop petites et agrémentées de peu ou pas assez d'enrichissement. Un tel constat n'est pas très positif.

Est-il possible de connaître l'heure exacte de la présence des experts de Bruxelles Environnement ? Sont-ils restés toute la journée de l'exposition, de 9h à 16h, pour vérifier que les conditions, l'après-midi, étaient les mêmes, différentes ou pires que le matin ?

Qu'en est-il de la désignation du vétérinaire, conformément à la circulaire ad hoc ? Quelles mesures avez-vous prises dès lors que la commune n'a pas respecté son propre règlement et que les sanctions prévues à l'article 31 du Code de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale sont particulièrement sévères ?

*(M. Tristan Roberti, président, prend place au fauteuil présidentiel)*

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Votre question confirme l'intérêt des parlementaires pour la protection des animaux. Elle confirme aussi la nécessité de rappeler constamment les règles et d'agir pour améliorer le bien-être animal sur les marchés.

S'agissant des plaintes en général, elles peuvent être déposées par le biais d'un formulaire en ligne dont le lien est toujours actif sur le site internet de Bruxelles Environnement. Elles peuvent également être introduites par courrier postal ou électronique. L'administration réagit dans les meilleurs délais pour remédier à toute difficulté rencontrée lors du dépôt d'une plainte. C'est certainement le cas également pour l'accès au formulaire en ligne.

Bruxelles Environnement n'a pas reçu d'autre signalement concernant la foire de Saint-Job. Néanmoins, plusieurs personnes se sont indignées des conditions de détention des animaux lors de leur exposition sur les marchés, ce dont la presse s'est fait l'écho.

Des inspecteurs vétérinaires de Bruxelles Environnement se sont rendus sur place. Je ne dispose pas de l'heure précise de leur visite, mais leur rapport indique qu'ils sont passés en matinée, en début de marché, quand la température était encore acceptable. Le rapport mentionne toutefois qu'ils se préoccupaient de ce qu'il pourrait arriver si les températures atteignaient les 26 °C prévus pour l'après-midi.

Le début de matinée constitue le meilleur moment pour effectuer un contrôle. En effet, en cas d'infraction dans la manière dont les

<sup>1115</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** *(in het Frans).*- Uw vraag maakt duidelijk hoe belangrijk het is om voortdurend te herinneren aan de regels over dierenwelzijn.

*Klachten kunnen worden ingediend met een online formulier, maar het kan ook met een brief of een e-mail. De administratie lost problemen met het online formulier zo snel mogelijk op.*

*Hoewel verschillende mensen verontwaardigd waren over de manier waarop de dieren opgesloten waren, heeft Leefmilieu Brussel geen meldingen ontvangen over de jaarmarkt van Sint-Job.*

*De inspecterende dierenartsen van Leefmilieu Brussel brachten 's ochtends een bezoek aan de jaarmarkt. In hun verslag meldden ze dat ze zich zorgen maakten om de hoge temperaturen die in de namiddag waren voorzien.*

*De inspecties gebeuren het best in de ochtend omdat er dan onmiddellijk kan worden opgetreden bij inbreuken.*

*De inspecteurs hebben geen overtredingen van de wet vastgesteld, wat niet wegneemt dat de situatie ideaal is. Daarom bevat het verslag aanbevelingen voor de gemeente.*



<sup>1117</sup> *Het reglement van de gemeente Ukkel over dergelijke evenementen is lovenswaardig. Het gewest kan echter niet optreden indien de gemeente haar eigen regels niet naleeft.*

*De gewestelijke diensten voor dierenwelzijn kunnen enkel optreden wanneer de gewestelijke wetgeving wordt overtreden. Het koninklijk besluit ter waarborging van het welzijn van dieren die tot het vermaak van het publiek worden gebruikt in circussen of rondreizende tentoonstellingen is niet van toepassing op dierenmarkten. Onze inspecteurs controleren deze bepalingen dus niet. De gemeente moet zelf instaan voor de naleving van haar eigen reglementen.*

*De aanbevelingen in het verslag van Leefmilieu Brussel zijn niet bindend. De gemeente beslist zelf welke maatregelen ze neemt bovenop de minimumverplichtingen waaraan in dit geval voldaan werd.*

<sup>1119</sup> *Het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn zal de handel en de tentoonstelling van dieren op markten verbieden. Op die manier worden de problemen waarnaar u verwijst op termijn definitief geregeld.*

*Ik heb veel respect voor de centrale rol die burgemeesters spelen in de lokale democratie. Ze geven richting aan de besprekingen van de gemeenteraad, en ze staan borg voor de naleving van de aangegane verbintenissen.*

animaux sont tenus et exposés, cela permet d'intervenir tout de suite pour mettre de l'ordre.

Les vétérinaires venus sur place avaient pour tâche de vérifier l'application de la loi. Or, au regard de la législation actuelle, leur rapport ne relève aucune infraction, même si cela ne signifie pas que la situation soit idéale.

Un rapport de visite a donc été adressé à la commune, qui contient une série de recommandations visant à améliorer les conditions de détention des animaux si un autre événement de ce type devait se tenir.

Il me semble primordial que les institutions publiques que sont les communes aient égard au bien-être animal dans le cadre des événements qu'elles organisent. L'initiative de la commune d'Uccle d'adopter un règlement communal qui encadre les modalités de l'événement en question est tout à fait louable, mais ni Bruxelles Environnement, ni moi-même, en tant que ministre du Bien-être animal, n'avons la possibilité d'agir en cas de non-respect par l'autorité communale de son propre règlement. Par ailleurs, vous faites référence à une circulaire relative à la désignation d'un vétérinaire. Cette circulaire est une référence au règlement de la commune et n'engage que celle-ci. Bruxelles Environnement n'a pas la compétence pour faire appliquer cette disposition.

Le département du bien-être animal n'est compétent que pour détecter et constater les infractions à la législation régionale en vigueur. Quand la commune fait référence à l'arrêté royal de 2005 relatif au bien-être des animaux utilisés dans les cirques et les expositions itinérantes, ce n'est pas la base légale appropriée pour contrôler les marchés d'animaux. Nos inspecteurs n'ont donc pas l'obligation de vérifier si les dispositions de cet arrêté s'appliquent à une autre circonstance que celles pour lesquelles l'arrêté est prévu. Toutefois, si la commune d'Uccle décide spontanément d'y faire référence, c'est à elle de respecter ses propres engagements. Je n'ai aucune tutelle à exercer à cet égard.

Néanmoins, certaines recommandations générales peuvent être tirées de cet arrêté, comme l'interdiction des contacts forcés entre les animaux et le public. Il ne s'agit en l'occurrence que de recommandations, à l'instar des recommandations jointes à la fin du rapport de l'inspecteur vétérinaire. Il appartient à la commune proprement dite de décider des mesures qu'elle prend, en veillant bien entendu à satisfaire aux obligations minimales - ce qui était le cas, en l'occurrence.

Le futur code bruxellois du bien-être animal interdit la commercialisation, le don, l'adoption, mais aussi l'exposition des animaux sur les marchés, ce qui, à terme, réglerait définitivement la question que vous évoquez.

Sur le fond, le problème réside clairement dans la manière dont la commune prend des engagements. J'ai beaucoup de respect, à titre personnel, pour la fonction de bourgmestre d'une commune. Celui-ci exerce une très noble fonction et joue le rôle central dans la démocratie locale. Il est en quelque sorte le phare de la

<sup>1121</sup> **De heer Emmanuel De Bock (DéFI)** (in het Frans).- *Ik ben blij te horen dat klachten opnieuw via de website van Leefmilieu Brussel kunnen worden ingediend.*

*De gemeenten kunnen dus strengere normen hanteren dan die die door de federale en gewestelijke wetgeving worden opgelegd. Hoewel er geen inbreuken waren in de strikte zin van het woord, wilde ik toch een aantal schokkende situaties aan de kaak stellen.*

*Het verbaast me dat GAIA geen klacht heeft ingediend.*

*Ik kan er enkel op wijzen dat de gemeente Ukkel haar eigen reglementering niet naleeft en dat het gewest niet de meest strikte tekst toepast.*

*- Het incident is gesloten.*

commune, car il donne le ton et définit le cadre des discussions au sein du conseil communal. Il lui appartient donc de donner de la hauteur aux débats au sein de ce dernier.

Il est aussi le « pater familias » de la commune, celui à qui il revient d'engager celle-ci dans les exigences que souhaite adopter la démocratie locale, mais aussi de faire respecter ces engagements. À cet égard, il se doit de faire preuve de diligence, d'efficacité et de transparence à l'égard des citoyens et des membres du conseil communal.

**M. Emmanuel De Bock (DéFI)**.- Je me réjouis qu'il soit à nouveau possible de déposer une plainte sur le site de Bruxelles Environnement. Quand je l'ai consulté, ce n'était pas le cas : la page ne se téléchargeait pas.

Des outils juridiques sont donc à notre disposition pour mener une action plus volontaire, notamment au niveau local. La commune d'Uccle s'est ainsi imposé des normes beaucoup plus strictes, tirées de l'arrêté royal de 2005. On peut donc aller beaucoup plus loin que les législations fédérale et régionale. Malgré l'absence d'infractions à ces textes, certaines situations pouvaient choquer, et je les ai dénoncées.

GAIA s'est saisie de l'affaire, mais je m'étonne que l'association n'ait pas porté plainte, alors que certains animaux n'ont pas eu droit au respect élémentaire, séjournant dans des enclos beaucoup trop exigus.

Je suis interpellé par le fait que la commune d'Uccle ait adopté une réglementation particulière plus stricte sans veiller à ce qu'elle soit respectée. En tant que conseiller communal et député régional, je ne peux rien faire d'autre que tirer la sonnette d'alarme, sans pouvoir introduire aucun recours à l'encontre de la commune, qui n'applique pas ses propres conventions, ou de la Région, qui n'applique pas le texte le plus restrictif.

Je n'irais pas jusqu'à demander que la présence d'animaux soit d'office interdite sur tous les marchés, mais nous pourrions au moins appliquer l'arrêté royal de 2005. Cela constituerait déjà une avancée. Je suis convaincu que, si celui-ci s'appliquait à l'ensemble de la Région, le rapport de Bruxelles Environnement aurait été très négatif à l'endroit de la commune et il aurait pu l'exposer à des sanctions.

La commune fait en réalité de l'écoblanchiment sur la question du bien-être animal. Je suis très déçu par la majorité MR-Ecolo qui se donne bonne conscience en procédant de la sorte et tire ensuite sur le lanceur d'alerte, qui ne fait que remarquer que la commune ne respecte pas la législation et ses propres conventions.

*- L'incident est clos.*

<sup>1127</sup> **VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CIELTJE VAN ACHTER**

<sup>1127</sup> **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en**

**DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CIELTJE VAN ACHTER**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la**

**Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

**Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

<sup>1127</sup> **betreffende de toekomst van Abattoir in Anderlecht en de mogelijke impact op de inhoud van het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn.**

**concernant l'avenir de l'abattoir d'Anderlecht et l'incidence éventuelle sur le contenu du code bruxellois du bien-être animal.**

<sup>1129</sup> **Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).**- Tijdens de vergadering van de commissie voor de Financiën en de Algemene Zaken van 26 juni 2023 stelde ik een vraag over de toekomst van het slachthuis in Anderlecht en over het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn. Mijn vraag was initieel aan u gericht, maar de minister-president beantwoordde ze. Voor mijn vragen over het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn verwees de minister-president evenwel naar u. De communicatie tussen de regeringsleden liep blijkbaar mank, want de minister-president zei: "Het wetboek bestaat nog niet en ik kan er dus niets over zeggen." Ik hoop dat u mijn vragen kunt beantwoorden.

**Mme Cieltje Van Achter (N-VA)** (en néerlandais).- *Comme vous le savez, en Belgique, il n'y a plus qu'à l'abattoir d'Anderlecht qu'on pratique encore l'abattage sans étourdissement. Le permis d'environnement de cet abattoir expire en 2028 et il est probable que son renouvellement ne soit pas demandé. Cela mettrait de facto un terme à l'abattage sans étourdissement à Bruxelles.*

Zoals u weet, is er in heel het land nog maar één plaats waar onverdoofd geslacht wordt. In Vlaanderen en Wallonië is het verboden, maar in het slachthuis van Anderlecht kan het nog steeds. De milieuvergunning van dat slachthuis loopt in 2028 af. Het ziet er almaar meer naar uit dat de nv Abattoir, de exploitant van het slachthuis, geen nieuwe milieuvergunning zal aanvragen.

*Mais sur les ondes, le bourgmestre d'Anderlecht, M. Cumps, a qualifié l'abattoir d'activité stratégique qui, au besoin, devrait même bénéficier d'un financement public pour son maintien. Si ses vœux se réalisent, et qu'Anderlecht accueille un abattoir public, l'abattage sans étourdissement pourrait se poursuivre après 2028 et aux frais du contribuable. Ce serait un comble !*

*Cela ne correspond pas à ma vision du bien-être animal et j'espère qu'il en va de même pour vous.*

Op die manier zou er de facto een einde komen aan het onverdoofd slachten bij Abattoir en bij uitbreiding in heel Brussel. Mijn verbazing was groot toen de Anderlechtse burgemeester Cumps op BX1 aan het woord kwam. Hij zei de mogelijke sluiting van het slachthuis te betreuren, wat ik nog enigszins kan begrijpen, maar hij voegde eraan toe dat er zowel in de gemeenten als bij het gewest veel voorstanders zijn van een slachthuis op Brussels grondgebied. Hij ging zelfs verder en noemde het slachthuis een strategische activiteit waar zo nodig zelfs publieke middelen voor moeten worden vrijgemaakt om ze te kunnen behouden.

De gemeente Anderlecht blijkt alvast bereid een overheidsslachthuis op haar grondgebied te verwelkomen. Zo zou er in Brussel ook na 2028 zonder verdoving geslacht worden, vanaf dan zelfs op kosten van de belastingbetaler. Mijnheer de minister, u begrijpt dat dat niet strookt met mijn visie op dierenwelzijn en ik hoop van u hetzelfde. Het zou de wereld op zijn kop zijn als het onverdoofd slachten met belastinggeld zou worden voortgezet.

<sup>1131</sup> Het feit dat Abattoir in 2028 zijn activiteiten wil stopzetten, is natuurlijk goed in het kader van de bevordering van het dierenwelzijn. Bent u van plan om het verbod op onverdoofd slachten op te nemen in het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn en die bepaling te laten ingaan vanaf 2028? Ik begrijp dat u dat niet goedgekeurd krijgt voor de milieuvergunning is afgelopen, wat in 2028 is.

*Avez-vous l'intention d'inclure l'interdiction de l'abattage sans étourdissement dans le code bruxellois du bien-être animal et de rendre cette disposition effective à partir de l'expiration du permis d'environnement, en 2028 ?*

*Le code bruxellois du bien-être animal a été transmis à la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale après avoir été approuvé par le gouvernement. Quand et pourquoi cette instance en a-t-elle discuté ?*

Ik vernam ondertussen dat het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn wel degelijk bestaat en dat het een eerste keer door

de regering is goedgekeurd. Daarna is het echter doorgestuurd naar de Conferentie van Burgemeesters. Dat begrijp ik niet goed. Wanneer en waarom heeft de Conferentie van Burgemeesters het besproken? Is dat om lokale problemen op te lossen?

In de beleidsverklaring vermeldde u het Wetboek voor Dierenwelzijn niet. Dat is vreemd, want het is toch het grote, verwachte sluitstuk inzake dierenwelzijn voor deze regeerperiode. Ik hoop dat dat er niet op wijst dat u het niet zult voorleggen aan het parlement. Dat zou betreurenswaardig zijn.

Minister-president Vervoort verwees in zijn antwoord naar een studie die hij liet uitvoeren om na te gaan of een slachthuis in Brussel, eventueel op een nieuwe locatie, opportuun is. Stemde u in met zo'n studie, of is het louter een initiatief van minister-president Vervoort en staatssecretaris Trachte?

Het lijkt mij logisch dat u, als minister van Dierenwelzijn, ervoor zorgt dat aspecten van het dierenwelzijn in die studie eveneens aan bod komen. Er mag met andere woorden alleen onderzocht worden of het mogelijk is om een slachthuis op te richten waar met verdoving wordt geslacht, uiteraard binnen de vandaag beschikbare mogelijkheden. We weten immers dat dat voor grotere runderen moeilijker is. Het lijkt me echter niet meer dan logisch dat in de studie zo goed mogelijk rekening wordt gehouden met dierenwelzijn. Is dat het geval?

<sup>1133</sup> **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** (in het Frans).- *Vanuit het standpunt van dierenwelzijn is onverdoofd slachten onaanvaardbaar, maar er zijn ook andere argumenten. Zo is er het economische argument. Het slachthuis is nauwelijks rendabel, zelfs nu de infrastructuur al lang afgeschreven is. Dat is ook waarom de nv Abattoir er in 2028 mee stopt.*

*Voor de toekomst van de site in Anderlecht moeten we alle opties openhouden. Er zijn zeker andere projecten mogelijk die beantwoorden aan de doelstellingen inzake werkgelegenheid, sociale samenhang, duurzaamheid, intelligente mobiliteit en innovatie.*

*Daarnaast is er ook een stedenbouwkundig argument. Het Brussels Gewest is een stadsgewest en dat maakt de uitdagingen op het vlak van biodiversiteit en vergroening des te groter. Gezien het gebrek aan ruimte, zou een klein park op het terrein geen slecht idee zijn.*

*We moeten ook rekening houden met de mening van de burgers, zelfs als die ons niet goed uitkomt. Welnu, 70% van de Brusselaars wil niet dat overheidsgeld besteed wordt aan onverdoofd slachten.*

*Al die argumenten moeten besproken worden.*

*Étonnamment, votre déclaration de politique générale ne mentionne pas le code bruxellois du bien-être animal. J'espère que cela ne signifie pas que vous ne le soumettez pas au Parlement.*

*En juin, le ministre-président Vervoort a mentionné qu'il avait commandé une étude pour examiner l'opportunité d'un abattoir à Bruxelles, éventuellement sur un nouveau site. La secrétaire d'État Trachte et lui étaient-ils seuls à la manœuvre ? Vu vos fonctions, vous devez veiller à ce que cette étude prenne le bien-être animal en considération, et n'examine en conséquence que la possibilité d'aménager un abattoir avec étourdissement. Est-ce le cas ?*

**M. Jonathan de Patoul (DéFI)**.- Il est clair que nous ne parlons ici que du bien-être animal. Je regrette que ce sujet n'attire plus autant les foules que par le passé, car le débat continue. J'avais déposé une proposition d'ordonnance qui visait à imposer un étourdissement réversible, comme il se pratique dans toutes les cultures de par le monde. Je ne vais pas relancer le débat, il a été compliqué et le sujet reste délicat.

Souvent, d'aucuns évoquent des arguments autres que le bien-être animal. S'ils ne peuvent entendre que ce dernier est le seul argument dont on doit discuter, parlons-en. L'argument économique, par exemple : actuellement, l'abattoir n'est quasiment pas rentable, alors que les infrastructures sont amorties depuis bien longtemps. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'abattoir d'Anderlecht ne prolongera pas ses activités au-delà de 2028. En tant que politiciens, nous avons un rôle important à jouer pour dynamiser le site et examiner toutes les options envisageables. D'autres projets sont susceptibles de répondre aux objectifs d'emploi, de cohésion sociale, de durabilité, de mobilité intelligente et d'innovation pour la Région, à l'instar de certaines dynamiques entreprises sur le site.

Je peux également citer l'argument urbanistique. Aujourd'hui, la Région bruxelloise est enclavée en Flandre, c'est un peu la particularité de notre capitale. Elle se bat avec de grands enjeux tels la biodiversité ou l'habitat et réfléchit à tout espace susceptible de les relever. Il y a aussi la question de la revégétalisation de la ville avec des arbres. Vu le peu d'espace disponible, je propose que l'on aménage un petit parc sur le site de l'abattoir à cette fin.

<sup>1135</sup> **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *De nv Abattoir heeft beslist om de milieuvergunning voor het slachthuis niet te laten verlengen, waardoor haar activiteiten eindigen in 2028. Het gewest beschikt dus over nauwelijks vijf jaar om een nieuwe bestemming te vinden. Met het oog daarop hebben citydev.brussels, de Maatschappij voor Stedelijke Inrichting en perspective.brussels samen een studie besteld, die in maart 2024 klaar moet zijn, en kocht het Brussels Gewest de site van de gemeente Anderlecht.*

*In tegenstelling tot de minister-president wilt u de slachtactiviteit niet behouden. Is de meerderheid ondertussen tot een consensus gekomen?*

<sup>1137</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister.**- Dit is een gevoelige kwestie, waarover al veel gedebatteerd is in het parlement.

De situatie in het slachthuis in Anderlecht kwam uitgebreid aan bod in de media, deels omdat er dieren geslacht mogen worden zonder voorafgaande verdoving. Dat is nog steeds wettelijk toegestaan in het Brussels Gewest. Elk slachthuis is gebonden aan de wettelijke bepalingen van het gebied waar het gevestigd is.

De geplande sluiting in 2028 en de toekomst van de site moeten ongetwijfeld ook worden bekeken vanuit het oogpunt van dierenwelzijn. Tot nog toe heb ik persoonlijk of in de regering geen enkele studie goedgekeurd en ik was ook niet betrokken bij de opstart van de studie waartoe mijn collega's Rudi Vervoort en Barbara Trachte het initiatief hebben genomen.

(verder in het Frans)

*De heer Van Goidsenhoven vraagt naar een consensus binnen de regering, maar wat is eigenlijk zijn visie, als lid van het gemeentebestuur van de gemeente Anderlecht? De gemeente wil blijkbaar de slachtactiviteiten behouden.*

N'oublions pas non plus la consultation citoyenne. Elle ne doit pas seulement avoir lieu quand cela nous arrange. Les différents sondages vont tous dans le même sens : 70 % des citoyens bruxellois ne souhaitent pas que l'on investisse de l'argent public dans la création d'une structure qui tue des animaux sans les étourdir.

Tous ces arguments doivent aussi être mis sur la table.

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Je me suis penché à plusieurs reprises sur le dossier des abattoirs d'Anderlecht et j'en ai fait part au ministre-président. Le permis d'environnement de la société anonyme Abattoir viendra à échéance en 2028 et la société a décidé de pas introduire de demande de renouvellement. Par conséquent, la Région ne dispose même pas de cinq ans pour trouver une nouvelle affectation au site. C'est pourquoi une étude a été lancée conjointement par citydev.brussels, la Société d'aménagement urbain et perspective.brussels, dont les conclusions devraient nous parvenir au plus tôt en mars 2024. Je rappelle d'ailleurs que, pour rendre cette procédure possible, la commune d'Anderlecht a vendu le site à la Région bruxelloise.

Ce dossier a comme particularité de donner lieu à des propos dissonants entre ceux du ministre-président, qui exprime sa volonté de maintenir des activités d'abattage sur le site, et les vôtres, Monsieur le Ministre, qui exprimez une volonté inverse. Actuellement, le gouvernement ne semble donc pas avoir de ligne claire quant à l'avenir des abattoirs d'Anderlecht.

Vous êtes-vous concerté avec le ministre-président afin d'adopter une position commune sur l'avenir du site et son activité d'abattage ? Un consensus entre les partenaires de la majorité a-t-il été dégagé ? Il est plus que temps de clarifier la situation.

**M. Bernard Clerfayt, ministre** (en néerlandais).- *La situation à l'abattoir d'Anderlecht a été amplement couverte par les médias, en partie parce que les animaux peuvent encore y être abattus légalement sans étourdissement préalable.*

*La fermeture prévue en 2028 et l'avenir du site doivent sans aucun doute être envisagés sous l'angle du bien-être animal. À ce jour, je n'ai pas encore été associé à l'étude en question.*

(poursuivant en français)

M. Van Goidsenhoven vient de l'évoquer plus complètement. Il a sans doute plus d'informations en tant qu'élu anderlechtois. Il demande une vision claire de la situation, mais je l'interroge : quelle est la vision claire qu'il défend lui-même en tant qu'élu d'Anderlecht ? Soutient-il la démarche de sa commune visant à maintenir la présence d'un abattoir sur son territoire ou souhaite-t-il, au contraire, soit la soumettre à des conditions particulières, soit ne pas soutenir le maintien de cette activité ?

(poursuivant en néerlandais)

*Quoi qu'il en soit, il est clair que le bien-être des animaux devrait être pris en considération si le gouvernement devait*

(verder in het Nederlands)

Wat mij betreft, werd dat thema nooit besproken binnen de regering. Sommige instellingen hebben misschien initiatieven genomen en het is hun volste recht om een en ander te bestuderen. Voor mij is het echter heel duidelijk dat het dierenwelzijn in acht genomen moet worden, mocht de regering zich buigen over een eventuele voortzetting van een slachthuis in het Brussels Gewest. Dat geldt ook in het geval dat de milieuvergunning vernieuwd zou worden.

1139 De regering heeft het ontwerp van het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn in juli 2023 goedgekeurd. Ze wilde de situatie die van toepassing is via de wet van 14 augustus 1986 behouden, in het licht van de debatten die iets meer dan een jaar geleden in het parlement hebben plaatsgevonden. De regering respecteert dus de beslissingen van het parlement.

Daarenboven zijn er bepalingen gepland om de controles in de slachthuizen te verscherpen en een betere begeleiding bij dit soort activiteiten te waarborgen. Naast een milieuvergunning zal er een vergunning nodig zijn om slachtactiviteiten uit te voeren, en alle slachthuizen zullen verplicht worden uitgerust met een videobewakingssysteem waarmee op elk moment de strategische plaatsen kunnen worden gecontroleerd.

1141 (verder in het Frans)

*Mijnheer de Patoul, ik respecteer het meerderheidsakkoord en de beslissingen van het parlement, maar dat belet mij niet om er een eigen mening op na te houden over het slachten van dieren.*

1143 (verder in het Nederlands)

De regering heeft niets beslist over een studie, al kunnen andere instellingen daar de opdracht toe geven. Er is evenmin iets beslist over de resultaten, die we misschien in het voorjaar mogen verwachten, zoals de heer Van Goidsenhoven meedeelde. Hij blijkt op de hoogte van de Anderlechtse plannen.

1145 **Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).**- Het is verrassend dat andere regeringsleden een studie opzetten zonder u daarvan op de hoogte te brengen, terwijl bij slachten dierenwelzijn toch een uitermate belangrijk aspect is. Toch sta ik er niet van versteld dat er binnen de regering nauwelijks nog sprake is van samenwerking.

Ik begrijp dat u het onverdoofd slachten niet in het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn hebt opgenomen, omdat dat wellicht niet door de regering zou zijn goedgekeurd. Daarom verschuilt u zich achter het argument dat de regering de stemming en dus de wil van het parlement volgt. Als u echter de debatten in het parlement hebt gevolgd en de verklaringen

*envisager une poursuite de l'activité d'un abattoir en Région bruxelloise. Cela vaut aussi en cas de renouvellement du permis d'environnement.*

*Le gouvernement a approuvé le projet de code bruxellois du bien-être animal en juillet 2023. Eu égard aux débats qui ont animé le Parlement il y a un an, le gouvernement a voulu maintenir la situation telle que prévue par la loi du 14 août 1986.*

*Par ailleurs, des dispositions sont prévues pour renforcer le contrôle des abattoirs (instauration d'un permis pour effectuer des activités d'abattage, système de vidéosurveillance, etc.).*

(poursuivant en français)

Je ne reviens pas sur la question générale du débat que M. de Patoul a porté dans ce Parlement. En tant que ministre, je respecte les décisions du Parlement et ce qui figure ou non dans l'accord de majorité. Cela ne m'empêche cependant pas d'avoir une opinion tranchée sur la manière dont il est souhaitable, dans une société moderne, de continuer à organiser l'abattage des animaux nécessaire à l'alimentation humaine – pour autant qu'il le soit, ce qui est un autre débat, plus vaste.

(poursuivant en néerlandais)

*Le gouvernement n'a rien décidé au sujet d'une étude et encore moins concernant ses résultats.*

**Mme Cieltje Van Achter (N-VA)** (en néerlandais).- *Il est surprenant que vous n'avez pas été informé de cette étude. En revanche, le manque de coopération au sein du gouvernement ne me surprend guère.*

*Vous vous retranchez derrière l'argument selon lequel le gouvernement suit le vote et donc la volonté du Parlement. Mais vous devriez savoir que certains partis ont voté contre l'interdiction de l'abattage sans étourdissement parce qu'elle ne figurait pas dans un code. Entre-temps, ce code a été adopté.*

*Aucun permis d'environnement n'a été demandé, mais si tel devait être le cas, sera-t-il encore possible de l'accorder en*

bij de stemmingen, dan weet u dat er partijen zijn die tegen een verbod op onverdoofd slachten hebben gestemd omdat het niet in een wetboek stond. Er zijn partijen die het verbod niet hebben goedgekeurd omdat het vervoer nog niet geregeld was. Ondertussen is er gestemd over teksten in verband met dat vervoer en is er een wetboek. Het kan met andere woorden in een geheel worden opgenomen. Alle partijen die dergelijke stemverklaringen deden, zouden met andere woorden vandaag voor een verbod op onverdoofd slachten moeten stemmen, tenzij ze destijds hypocriet waren, wat ook mogelijk is. Dat is in elk geval wat ik heb onthouden van de debatten in het parlement. Het gaat niet alleen over ja of neen stemmen, het gaat ook over wat er voorts nog gebeurt.

Er wordt geen milieuvergunning aangevraagd, maar mocht dat toch gebeuren, is het dan nog mogelijk om ze te verlenen wanneer er onverdoofd wordt geslacht? Of wordt er bij de toekenning van een milieuvergunning altijd rekening gehouden met het dierenwelzijn?

Legt u het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn nog aan het parlement voor?

<sup>1147</sup> **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** (in het Frans).- *Het is geen goed idee dat de overheid zou investeren in een nieuw slachthuis, dat niet winstgevend kan zijn. Ook voor de mobiliteit, de biodiversiteit, de huisvesting en uiteraard voor het dierenwelzijn zou dat een slechte zaak zijn.*

*cas d'abattage sans étourdissement ? Ou le bien-être animal est-il toujours pris en considération lors de l'octroi des permis d'environnement ?*

*Comptez-vous toujours soumettre le code bruxellois du bien-être animal au Parlement ?*

**M. Jonathan de Patoul (DéFI)**.- Aujourd'hui, l'activité économique de l'abattoir d'Anderlecht est à peine rentable, alors que les installations sont amorties depuis bien longtemps. Or, on voudrait investir de l'argent public des citoyens bruxellois pour le développement éventuel d'un nouvel abattoir. Ce ne serait pas un investissement profitable compte tenu de l'envergure d'un tel bâtiment en milieu urbain.

Les responsables de l'abattoir nous expliquent qu'ils se font progressivement remplacer par les plus grosses structures. On peut le déplorer, mais il n'est plus possible de développer ce type d'activité économique. Nous n'allons tout de même pas investir de l'argent public dans une activité qui n'est pas rentable ! Cela me paraît évident.

En définitive, malgré l'étude lancée à l'initiative du ministre-président Vervoort et de la secrétaire d'État Trachte pour étudier la faisabilité de ce projet, la construction d'un nouvel abattoir ne tient pas la route du point de vue de la rentabilité, de la mobilité, de la biodiversité, du logement et, bien entendu, du bien-être animal.

<sup>1149</sup> **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Mijnheer de minister, ik zit hier om u te ondervragen, niet om door u ondervraagd te worden. Overigens zit ik in Anderlecht in de oppositie, u kunt dus beter de bevoegde schepen bellen als u het standpunt van de gemeente wilt weten. Mijn standpunt is algemeen gekend.*

*De gemeente Anderlecht heeft de site verkocht aan het gewest voor een project van stadsontwikkeling dat erg twijfelachtig is, al blijft de regering daar vaag over. Het parlement heeft nochtans recht op duidelijke antwoorden.*

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Monsieur le Ministre, vous exprimez sans doute votre malaise, mais je m'étonne que vous interrogiez un député. Je pensais que l'inverse était censé se produire. Cela dit, pour vous répondre, je vous suggère d'appeler votre représentant au collège échevinal d'Anderlecht, il possède certainement plus d'informations que moi. Je siége en effet dans l'opposition. En ce qui concerne mes positions personnelles, je pense que votre cabinet pléthorique pourra faire une petite recherche sur Google pour connaître mes opinions, bien que ce ne soit pas là le fond du problème.

Le fond du problème, c'est qu'Anderlecht, qui a sans doute des positions électoralistes sur le sujet, a vendu son site et n'est plus

<sup>1151</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister.**- De wetgeving over de milieuvergunningen is een aparte wetgeving, die geen bepalingen in verband met dierenwelzijn bevat. In het nieuwe wetboek stellen wij echter voor dat slachthuizen een specifieke vergunning moeten krijgen die gebaseerd is op het dierenwelzijn. Dat is een van de vernieuwingen.

De eerste lezing van het wetboek is bijna afgerond. We hebben een hele reeks adviezen ontvangen, ook van de gemeenten, omdat die bijzondere bevoegdheden hebben op het vlak van de behandeling van zwerfdieren. Binnen enkele weken wordt de tekst verstuurd naar de Raad van State en wanneer die zich daarover uitgesproken heeft, naar het parlement.

<sup>1155</sup> - *Het incident is gesloten.*

<sup>1159</sup> **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

<sup>1159</sup> **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

<sup>1159</sup> **betreffende de verlaging van het btw-tarief op de sterilisatie van katten en op goederen en diensten voor huisdieren.**

<sup>1161</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke) (in het Frans).**- *In 2019 keurde de Kamer van Volksvertegenwoordigers een wetsvoorstel goed om het btw-tarief op de sterilisatie van katten te verlagen van 21% naar 6%. Zo wilde de wetgever de naleving van verplichte sterilisatie bevorderen. Voordat die maatregel kon worden ingevoerd, moest er echter eerst nog een akkoord worden bereikt over de wijziging van een Europese richtlijn over het gemeenschappelijke btw-stelsel.*

*We zijn nu vier jaar later en het btw-tarief voor de sterilisatie bedraagt nog steeds 21%. Bovendien wordt de verplichte sterilisatie duidelijk niet nageleefd.*

*In 2021 vroeg u samen met uw Waalse en Vlaamse ambtgenoten in een brief aan de federale minister van Financiën om de*

maître de la situation. Ce site a été vendu pour un développement urbain problématique, puisque l'on s'interroge sur le maintien de cette activité dans ce contexte urbain. Mais on préfère cacher la poussière sous le tapis pour ne pas apporter les réponses claires et définitives indispensables pour garantir la transparence des volontés, des orientations et des choix du gouvernement par rapport à un site majeur à Bruxelles qui aura de facto une incidence sur une activité. Le Parlement est pourtant en droit d'obtenir ces réponses, mais, tant dans cette commission que dans celle où répond le ministre-président, l'on esquivé des questions précises et essentielles à notre compréhension de ce qui est possible, envisageable et souhaitable.

**M. Bernard Clerfayt, ministre (en néerlandais).**- *Le nouveau code est innovant car il propose notamment que les abattoirs disposent d'une licence spécifique basée sur le bien-être animal.*

*La première lecture du code est presque terminée. D'ici quelques semaines, le texte sera envoyé au Conseil d'État pour avis, après quoi il sera présenté au Parlement.*

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant l'abaissement du taux de TVA pour la stérilisation des chats ainsi que les autres biens et services à destination des animaux de compagnie.**

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- En 2019, la Chambre des représentants votait à une très large majorité une proposition de loi prévoyant une réduction de 21 % à 6 % du taux de TVA pour les opérations de stérilisation des chats. Cette modification de l'arrêté royal relatif au taux de la taxe sur la valeur ajoutée était motivée par la volonté du législateur de favoriser le respect de la stérilisation obligatoire des chats domestiques, une mesure récemment adoptée dans les trois Régions du pays.

Une telle évolution législative correspondait et correspond toujours à une attente citoyenne, puisqu'elle suivait la clôture d'une pétition du Groupe d'action dans l'intérêt des animaux (GAIA) formulant cette demande et signée par 60.000 citoyennes et citoyens. Cependant, l'entrée en vigueur de la loi abaissant ce taux de TVA était conditionnée à l'accord de l'Union européenne



*uitvoering van de btw-verlaging, maar het dossier zit nog steeds in een impasse.*

*Eind 2022 bezorgde de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn u een advies waarin hij pleitte voor een btw-verlaging. De Raad vreest dat sommige katteneigenaren zich niet aan de verplichte sterilisatie houden wegens geldgebrek en maakt zich meer in het algemeen zorgen omdat dierenartskosten en diervoeding stilaan onbetaalbaar worden voor sommige eigenaars van huisdieren. Dat verhoogt natuurlijk het risico op dierenleed. Bijgevolg pleit de Raad voor een btw-verlaging voor alle diergeneeskundige ingrepen en voeding voor huisdieren.*

sur une modification de l'annexe III de la directive européenne relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée.

Or, quatre années plus tard, force est de constater que le taux appliqué à la stérilisation des chats s'élève toujours à 21 % et, surtout, que le non-respect de l'obligation est toujours aussi criant sur le terrain. En 2021, vous avez adressé, avec vos homologues wallon et flamand, une lettre au ministre fédéral des Finances demandant la mise en œuvre de la réduction, mais depuis, ce dossier semble politiquement au point mort.

Dans ce contexte, le Conseil bruxellois du bien-être animal a rendu, à la fin de l'année 2022, un avis portant justement sur l'intérêt d'une réduction du taux de TVA pour la stérilisation des chats, mais aussi pour les interventions vétérinaires et la nourriture pour animaux de compagnie. La date de remise de cet avis n'est pas anodine, puisque qu'il arrivait en pleine période de crise énergétique et économique pour beaucoup de citoyennes et citoyens.

D'une part, le Conseil bruxellois du bien-être animal réitère sa demande de collaboration entre les trois ministres régionaux en faveur d'une réduction fédérale du taux de TVA pour la stérilisation des chats. D'autre part, il se dit « préoccupé par le fait que cette obligation légale ne sera pas respectée par certains propriétaires de chats en raison d'un manque de capacité financière ».

Plus largement, l'avis nous interpelle sur les autres frais liés aux animaux de compagnie. Ainsi, le Conseil bruxellois du bien-être animal « craint que la stérilisation des chats ne soit pas le seul coût vétérinaire qui devienne progressivement inabordable pour certains propriétaires d'animaux de compagnie » et « s'inquiète du caractère abordable des prix de la nourriture pour animaux de compagnie en général ». Citant le risque réel de souffrance animale par absence de traitements, vague d'abandons et manque de nourriture, il recommande de réduire le taux de TVA sur la nourriture pour animaux et sur toutes les interventions vétérinaires.

Plusieurs de ses membres ont d'ailleurs indiqué qu'ils étaient disposés à soutenir en personne une initiative de votre part qui plaiderait, auprès de l'État fédéral, pour une réduction du taux de TVA pour ces trois postes (stérilisation des chats, interventions vétérinaires et nourriture pour animaux de compagnie).

Monsieur le Ministre, pouvez-vous faire le point sur le dossier de la réduction du taux de TVA appliqué à la stérilisation des chats ?

Avez-vous pris contact avec vos homologues fédéraux à ce sujet au cours des deux dernières années ?

Avez-vous pris d'autres initiatives depuis la lettre adressée au ministre fédéral des Finances par les trois gouvernements régionaux ?

Quelle est votre position à l'égard d'une réduction du taux de TVA sur les autres postes que sont les autres interventions

<sup>1163</sup> *Hoever staat het met de btw-vermindering voor de sterilisatie van katten?*

*Hebt u sinds de brief aan de federale minister van Financiën nog andere initiatieven genomen?*

*Hoe staat u tegenover een btw-verlaging voor alle diergeneeskundige ingrepen en voeding voor huisdieren? Hebt u daarover contact opgenomen met de federale overheid?*

<sup>1165</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Ik heb inderdaad samen met mijn Vlaamse en Waalse ambtgenoten in een brief aan federaal minister Van Peteghem aangedrongen op de toepassing van de btw-verlaging voor de sterilisatie van katten. De btw is immers een federale bevoegdheid, die bovendien ook nog eens afhangt van Europese beslissingen.*

*Wij hebben tot dusver geen antwoord gekregen op die brief, maar het standpunt van de federale minister van Financiën lijkt nog steeds te zijn dat we de wijziging van de Europese richtlijn moeten afwachten. Minister Van Peteghem moet overigens ook rekening houden met meerdere verzoeken om btw-verlagingen op andere gebieden.*

*Mijn kabinet blijft echter regelmatig overleggen met de kabinetten van mijn Waalse en Vlaamse ambtsgenoten. We bereiden een herinneringsbrief voor en overwegen om daar ook in te pleiten voor een uitbreiding van de btw-verlaging naar andere goederen en diensten. Er ligt echter nog niets vast.*

<sup>1167</sup> *De kern van de zaak is de toegankelijkheid van huisdierenzorg. Op dat vlak hebben we tijdens deze regeerperiode een aantal initiatieven genomen. Met het label voor diervriendelijke gemeenten en gewestelijke subsidies sporen we gemeenten aan om bepaalde diergeneeskundige kosten te vergoeden, waaronder die voor de sterilisatie van katten.*

*Ik wil die steun aan de gemeenten voortzetten. Daarom hebben we ook besloten om voor 2023-2024 de nadruk te leggen op het beheer van de kattenpopulatie en hebben we het budget verhoogd dat gemeenten kunnen aanvragen voor de identificatie van katten. Ten slotte hebben we ook een uitgebreide campagne op touw gezet om mensen bewust te maken van de verplichting om huiskatten te steriliseren.*

vétérinaires ainsi que la nourriture pour animaux de compagnie ?  
Un contact a-t-il déjà été pris à ce sujet avec l'autorité fédérale ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Comme vous le soulignez, j'ai effectivement adressé un courrier conjoint avec mes homologues wallon et flamand au ministre fédéral des Finances, M. Vincent Van Peteghem, afin que la question de la réduction du taux de TVA appliqué à la stérilisation des chats soit analysée et mise en œuvre à son niveau. En effet, pour rappel, il s'agit d'une compétence fédérale emboîtée dans une décision complexe à prendre au niveau européen. J'ai beau être puissant en Région bruxelloise en tant que ministre, je n'ai pas la faculté de résoudre seul cette question.

À ce jour, nous n'avons pas reçu de retour de la part de l'autorité fédérale à propos de ce dossier. La position adoptée par M. Van Peteghem semble toujours être celle d'attendre la modification de l'annexe III de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée avant d'entamer une réflexion plus profonde à propos de cette demande. Pour être attentif aux débats fiscaux qui se déroulent au niveau fédéral, je sais qu'il y a des demandes de baisse de la TVA dans d'autres domaines. Je devine donc que la situation se révèle plus complexe pour M. Van Peteghem, puisqu'il doit tenir compte de toutes ces demandes dans un cadre concerté avant de pouvoir prendre l'une ou l'autre décision.

Des discussions concertées entre mon cabinet et les Régions wallonne et flamande sont en cours pour préparer un nouveau courrier de rappel à l'attention du niveau fédéral, dans lequel nous solliciterons éventuellement l'extension de la demande de l'abaissement du taux de TVA à d'autres biens et services. Je ne puis pas encore vous dire quand ce courrier sera envoyé.

Au-delà des discussions relatives à la TVA, la question fondamentale étant l'accessibilité à une série de soins (obligatoires ou non) pour les animaux de compagnie, nous avons pris d'autres mesures sous cette législature. Via le label « Commune amie des animaux », nous avons eu recours au programme de soutien aux communes pour les encourager à prendre en charge les frais de consultation vétérinaire, de stérilisation des chats ainsi que d'identification des chiens et des chats. Les communes peuvent employer les subsides que nous leur accordons à octroyer des primes, aides et compensations (à elles de voir le règlement) à la partie du public qui éprouverait le plus de difficultés à assumer ces charges.

Nous avons donc bien, en fonction de notre budget, pris des initiatives pour rendre ces obligations abordables pour un plus grand nombre de citoyens. Ce n'est certes pas parfait, la gratuité n'est pas encore assurée pour tous, mais nous avons dûment agi dans le cadre de nos compétences.

J'ai bien l'intention de poursuivre cette politique de soutien et d'encourager les communes à poursuivre dans cette voie. C'est notamment pourquoi nous avons décidé de mettre l'accent sur la gestion de la population de chats pour l'édition 2023-2024. Cette année, nous avons augmenté le budget alloué aux communes

<sup>1169</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Het verheugt me dat u de gemeenten steunt.*

*De hoge kosten voor huisdierenzorg en -voeding leiden tot meer dierenleed en achtergelaten huisdieren en uiteindelijk draait de maatschappij op voor die verborgen kosten. Het lijkt me dan ook beter om de btw te verlagen dan om achteraf voor die kosten op te moeten draaien.*

*Ik besef dat de btw een federale en Europese bevoegdheid is, maar ik roep u op om te blijven aandringen op een verlaging. Ik ben dan ook blij dat er een herinneringsbrief in de maak is.*

*- Het incident is gesloten.*

<sup>1173</sup> **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

<sup>1173</sup> **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

<sup>1173</sup> **betreffende de samenwerking tussen Leefmilieu Brussel en de lokale politiezones inzake dierenwelzijn.**

<sup>1175</sup> **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Vorig jaar registreerde Leefmilieu 127 klachten over dierenmishandeling. Dat is een stijging met 53% in vergelijking met het jaar daarvoor. Ook het aantal inbeslagnames van huisdieren zit in de lift.*

*Met mijn fractie diende ik bij de aanvang van deze regeerperiode een voorstel in om een databank met gegevens over mensen die dieren mishandelen, alsook een dierenwelzijnspolitie op te richten. Helaas heeft ons voorstel het niet gehaald.*

*Intussen blijft het aantal meldingen van dierenmishandeling toenemen. Volgens mij is er een belangrijke rol weggelegd voor de lokale politie. Het Waals Gewest verspreidde onlangs een*

pour le volet identification des chats, essentiel dans toute la stratégie visant à maîtriser cette population sur le territoire de la Région et juguler tous les désordres découlant de la gestion incomplète.

Nous avons également lancé une vaste campagne de sensibilisation sur l'obligation de stériliser les chats domestiques.

**Mme Victoria Austraet (indépendante)**.- Je vous remercie pour toutes ces précisions ainsi que pour toutes les actions que vous menez auprès des communes.

Je pense que le taux de TVA de 21 % représente un coût énorme pour les propriétaires d'animaux, mais aussi un coût caché pour l'animal proprement dit, car ce coût s'accompagne d'un risque de manque de soin, voire d'abandon de l'animal.

In fine, ce coût se répercute sur la collectivité, sur les associations et sur les pouvoirs publics. Il serait donc indubitablement préférable, selon moi, de diminuer le taux de TVA plutôt que d'attendre les répercussions de ce coût.

J'ai conscience de la complexité du dossier, tant au niveau fédéral qu'au niveau européen, mais nous sommes malgré tout nombreux à vous encourager à maintenir la pression à cet égard. Dès lors, je me réjouis que vous envisagiez d'envoyer un nouveau courrier et j'espère que ce dossier évoluera rapidement dans la bonne direction.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant les relations entre Bruxelles Environnement et les zones de police locales concernant le bien-être animal.**

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Les cas de maltraitance animale sont malheureusement en nette augmentation dans notre Région. En 2022, Bruxelles Environnement a enregistré 127 plaintes, soit 53 % de plus que l'année précédente. Le nombre de saisies a, lui aussi, fortement augmenté. Les chiffres sont certainement à nuancer, eu égard peut-être au fait que le grand public prête plus attention à la maltraitance animale. Quoiqu'il en soit, force est de constater que le phénomène n'est pas en nette régression, ce qui reste préoccupant.

En ce sens, mon groupe et moi-même avons soumis en début de législature un texte proposant la création d'une banque de données sur les propriétaires d'animaux maltraitants ainsi que la création d'une police spécialement dédiée au bien-être

*projectoproep voor een bedrag van ongeveer 500.000 euro die was gericht tot de lokale politiezones. Komt er in Brussel een gelijkaardig initiatief?*

*Welke middelen gaan er naar de verbetering van de betrekkingen tussen Leefmilieu Brussel en de lokale politiezones met betrekking tot de strijd tegen dieren mishandeling? Wat gebeurt er op dat gebied?*

*Hoe worden agenten bewustgemaakt van de wetgeving over dierenwelzijn? Hoe ziet u de relatie tussen Leefmilieu Brussel en de lokale politie? Zijn bepaalde zaken vatbaar voor verbetering?*

animal en Région bruxelloise. Le but était bien évidemment d'améliorer la protection des animaux en empêchant les auteurs de violences animales de posséder à l'avenir d'autres animaux et de renforcer le contrôle et les sanctions. Cette proposition n'a malheureusement pas été retenue.

En attendant, les faits se multiplient et des solutions doivent être trouvées. À mon sens, la police locale a un rôle important à jouer en la matière. À ce propos, la Wallonie a récemment lancé un appel à projets d'environ 500.000 euros destiné aux différentes zones de police locale afin que celles-ci puissent s'équiper correctement pour tout ce qui a trait au bien-être animal ou pour lancer d'autres initiatives au bénéfice de la protection des animaux.

Qu'en est-il à Bruxelles ? De telles initiatives à l'égard des zones de police locale sont-elles déployées ou en passe de l'être ? Si oui, pourriez-vous nous les détailler ?

Quels moyens sont actuellement dévolus pour améliorer et renforcer les relations entre Bruxelles Environnement et les zones de police locale bruxelloises concernant la lutte contre la maltraitance animale ? D'autres moyens sont-ils à l'examen ? Qu'est-il fait, à l'heure actuelle, pour garantir une bonne coordination entre la cellule du bien-être animal de Bruxelles Environnement et la police ?

Quels efforts sont déployés pour sensibiliser et former les agents des forces de l'ordre aux lois et réglementations relatives au bien-être animal, afin de garantir une application uniforme et efficace de ces dispositions ? Comment évaluez-vous les relations entre Bruxelles Environnement et la police locale ? Estimez-vous qu'il y a des points à améliorer et si oui lesquels ? Quelles solutions sont-elles proposées à cet égard ?

<sup>1177</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *We kunnen de afdeling dierenwelzijn van Leefmilieu Brussel als dierenpolitie beschouwen. Ze bestaat uit inspecteurs-dierenartsen die alle eigenaars van dieren en alle activiteiten met dieren kunnen controleren.*

*De politie is dan weer algemeen bevoegd voor de controle van de naleving van alle Belgische wetten en is in die zin algemeen verantwoordelijk voor alle domeinen, al zijn er ook een aantal gespecialiseerde afdelingen. Ze is bevoegd om processen-verbaal op te stellen en in te grijpen bij overtreding van de dierenwetgeving.*

*We doen geregeld gezamenlijke acties met de politie, de inspecteurs-dierenartsen en de beambten van Leefmilieu Brussel. Van bij het begin van de regeerperiode probeer ik gemeenten bewust te maken met het label voor diervriendelijke gemeenten. Er wordt ook nagegaan hoe Leefmilieu Brussel de lokale politie nog beter kan opleiden.*

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- *Votre question me permet de refaire le point sur le rôle et les compétences des uns et des autres en matière de respect de la législation relative au bien-être animal. Le département du bien-être animal de Bruxelles Environnement peut être qualifié de police des animaux. Il est composé d'inspecteurs vétérinaires - dont le nombre a été renforcé - qui sont des spécialistes dans le domaine. Ils sont susceptibles de contrôler toute personne et toute activité concernant des animaux et connaissent en profondeur les dispositions légales dans cette matière, la loi sur le bien-être animal et les arrêtés d'exécution qui la complètent.*

La police, quant à elle, est compétente pour contrôler le respect de toutes les législations belges, qu'il s'agisse de la sécurité routière, des Codes pénal et civil, des infractions aux lois sur le travail, etc. Les policiers sont en quelque sorte les couteaux suisses de la sécurité et du respect des lois. Ils peuvent intervenir dans tous les domaines. Même s'il existe quelques départements spécialisés, les policiers sont des généralistes qui n'ont pas une connaissance pointue des dispositions applicables à chaque domaine. Néanmoins, ils sont pleinement compétents

<sup>1179</sup> *Momenteel is er geen sprake van een projectoproep zoals in Wallonië. De begrotingstoestand maakt dat onmogelijk. De politiezones zouden echter wel subsidie kunnen aanvragen op grond van de projectoproep ter ondersteuning van het dierenwelzijn die enkele maanden geleden werd verspreid.*

*Sinds 2020 wordt bekeken hoe de samenwerking tussen alle organisaties die bij de dierenbescherming betrokken zijn, kan worden verbeterd. Dat project heet AWI-Bru (Animal Welfare Initiative). Er gaat bijzondere aandacht naar de gemeenten en de politiezones.*

*Op initiatief van de politie is er ook een werkgroep opgericht die geregeld vergadert om goede praktijken uit te wisselen. Die werkgroep bestaat enkel uit politieagenten en inspecteurs van Leefmilieu Brussel.*

*Het project AWI-Bru zou binnenkort aanbevelingen moeten opleveren.*

pour dresser les premiers procès-verbaux et intervenir en cas d'infractions à la loi sur le bien-être animal.

Nous mettons régulièrement en commun la capacité de la police généraliste d'être présente sur tout le territoire et les spécialistes que sont les inspecteurs vétérinaires et les agents de Bruxelles Environnement. Ils mènent conjointement des contrôles et des opérations, et se réfèrent l'un à l'autre si besoin.

Chaque zone de police dispose d'au moins un référent bien-être animal, qui est le point de contact de Bruxelles Environnement et de la zone de police. Dès le début de la législature, j'ai voulu sensibiliser les communes à travers le label « Commune amie des animaux ». Les référents de la police et les inspecteurs de Bruxelles Environnement sont en contact permanent, ils se voient régulièrement et échangent des informations. Des formations sont dispensées à la police par Bruxelles Environnement ; des réflexions sont en cours en vue de les renforcer.

À ce stade, aucun appel à projets similaire à celui de la Wallonie n'est à l'ordre du jour. Le budget qui sera présenté prochainement ne permettra pas de déployer des moyens supplémentaires comparables à ceux de la Wallonie. Les zones de police pourraient toutefois introduire une demande de subvention au titre de l'appel à projets lancé il y a quelques mois et destiné à soutenir les acteurs du bien-être animal.

Bruxelles Environnement collabore étroitement depuis de nombreuses années avec la police. Le maintien de cette collaboration est essentiel pour déployer l'action de nos inspecteurs.

En 2020, une mission de réflexion a été lancée en vue de l'amélioration de l'articulation et de la coordination des différents acteurs de la protection animale. Ce projet, baptisé « AWI-Bru » - un acronyme anglais signifiant « initiative en faveur du bien-être animal » - entend rassembler tous les acteurs du bien-être animal de la Région. Une attention particulière est attachée aux communes et zones de police. Des réunions et des groupes de travail permettent d'organiser le dialogue ainsi que l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

En outre, à l'initiative de la police, un groupe de travail baptisé « Balen » réunit les différentes administrations, dont Bruxelles Environnement, chargées de dossiers concernant les animaux. Il se réunit régulièrement pour échanger des bonnes pratiques mais il a une portée plus restreinte que le projet dont je viens de vous parler, puisqu'il ne concerne que les agents de police et les inspecteurs de Bruxelles Environnement.

L'étude d'AWI-Bru devrait s'achever rapidement. Nous en retiendrons les meilleures recommandations et nous verrons s'il y a lieu de mieux structurer l'échange d'informations et de bonnes pratiques et l'articulation des dispositifs gérés par les communes, la police, l'administration régionale et les refuges.

1181 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Ik begrijp welke rol iedereen speelt, maar het is wenselijk om de coördinatie tussen Leefmilieu Brussel en de politie te verbeteren. De uitwisseling van informatie en de bewustmaking staan garant voor succes in de strijd tegen dierenmishandeling, die nog veel te vaak onbestraft blijft.*

*De politiezones zijn door de bank van goede wil, maar worden overstelpt door aangiften van dierenmishandeling. Een betere kennis van de dierenbescherming zou hun helpen om situaties beter in te schatten.*

*Het Brussels Gewest kan misschien niet dezelfde middelen uittrekken als Wallonië, maar we moeten inspiratie zoeken bij goede voorbeelden in de andere gewesten.*

*- Het incident is gesloten.*

1185 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

1185 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

1185 **betreffende het gebruik van dieren bij studentendopen.**

1187 **Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *In het vonnis over de zaak Sanda Dia werden de achttien leden van de studentenvereniging Reuzegom schuldig bevonden aan onopzettelijke doding en menonterende behandeling.*

*Als parlamentslid mag ik me niet uitlaten over de lage straffen voor deze ernstige feiten, maar de zaak heeft ook een link met dierenwelzijn, waar mijn vraag over gaat. De Reuzegomleden werden namelijk ook schuldig bevonden aan inbreuken op de wet op dierenwelzijn. De studentenvereniging stond al tien jaar bekend om haar wreedheid tegen dieren tijdens de studentendopen, iets waarvoor ze in 2014 veroordeeld werden tot het betalen van een minnelijke schikking van 400 euro.*

*Uit onderzoeken blijkt dat er een verband is tussen wreedheid jegens dieren en onmenselijke behandeling van mensen. Daarom stel ik een vraag over dieren bij studentendopen. Het gebruik van dieren bij dit soort activiteiten leidt onmiskenbaar tot dierenleed en moet dus verboden worden.*

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Je comprends bien le rôle de chacun, mais une coordination renforcée entre Bruxelles Environnement et les services de police est souhaitable. L'échange d'information et la sensibilisation qui doivent être menés dans ce cadre sont les gages du succès de nombreuses opérations de lutte contre la maltraitance animale qui ne fait pas, aujourd'hui, l'objet d'un suivi et n'est pas punie comme il se devrait. Même si la bonne volonté caractérise toute une série de zones de police en la matière, elle se heurte à la multiplicité des demandes. Une meilleure connaissance de la protection animale permettrait d'avoir un œil plus avisé sur bien des situations qui, pour l'heure, passent inaperçues ou sont considérées à tort comme des phénomènes insignifiants dans lesquels il ne faut pas investir le temps de l'action policière.

Quel est le volume de l'effort annoncé ? Il faut répondre à l'attente. La Région bruxelloise ne pourra pas déployer les mêmes moyens qu'en Wallonie, mais il faut s'inspirer des bons exemples des deux autres Régions.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant l'utilisation d'animaux dans le cadre de baptêmes estudiantins.**

**Mme Victoria Austræet (indépendante)**.- En mai dernier, la cour d'appel d'Anvers a rendu son arrêt dans l'affaire Sanda Dia, du nom du jeune étudiant de la KU Leuven décédé en 2018 après une activité de baptême particulièrement violente. Les dix-huit membres de Reuzegom, le cercle d'étudiants concerné, ont ainsi été reconnus coupables de plusieurs chefs d'accusation, dont ceux d'homicide involontaire et de traitement dégradant.

Cependant, la peine prononcée a suscité une forte indignation dans la population, puisque malgré la gravité des faits, ces dix-huit personnes n'ont été condamnées qu'à une amende de 400 euros et des travaux d'intérêt général. Il n'appartient pas aux parlementaires de commenter les décisions de justice, mais il faut savoir que l'affaire concerne aussi, directement, la compétence de la protection des animaux, et c'est l'objet de ma question.

En effet, les membres de Reuzegom ont été reconnus coupables d'un troisième chef d'accusation, à savoir plusieurs infractions à la loi sur le bien-être animal. Si la mort de Sanda Dia constitue le comble tragique de leurs actes, il faut rappeler que la cruauté manifeste qui régnait dans ce cercle d'étudiants était une donnée connue depuis dix bonnes années. Dès 2013, la presse révélait que, dans le cadre d'un baptême quelques années plus tôt, les

membres du cercle s'étaient procuré un jeune porcelet qu'ils avaient maltraité avant de l'abattre à coups de carabine.

Nous apprenions plus tard que la torture d'animaux était, en fait, monnaie courante chez ces étudiants. Il était question de poissons avalés vivants, de souris tuées dans des mixeurs ou encore de lapins mis à mort dans des circonstances obscures. Pour ces faits de maltraitance animale, les membres du cercle avaient d'ailleurs accepté en 2014 un arrangement à l'amiable proposé par le parquet de Louvain. Ils avaient alors payé 400 euros.

Cela fait longtemps que les liens entre cruauté envers les animaux et maltraitance d'êtres humains sont documentés par des études. L'affaire Reuzegom en est une triste et nouvelle démonstration. Il y aurait énormément de choses à analyser et à dire sur les raisons qui ont permis à ce cercle de poursuivre de tels agissements jusqu'à tuer le jeune Sanda Dia, mais je me limiterai ici à l'aspect bien-être animal.

À cet égard, la question centrale est celle de l'utilisation d'animaux dans le cadre de ce genre d'activités. Comment leur présence dans un contexte de baptême étudiantin et de bizutage pourrait-elle engendrer autre chose que de la souffrance animale ? Elle est donc à proscrire dans tous les cas.

Rappelons qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe une charte encadrant les activités étudiantines, dont les baptêmes, qui a fait l'objet d'une révision en 2022. Elle dispose notamment que les organisateurs doivent « veiller au respect du code du bien-être animal » et cite, à titre d'exemple, la proscription de l'utilisation et de la consommation d'animaux. Notons qu'il n'est toujours pas question de code du bien-être animal en Région bruxelloise, que cette charte n'a pas de valeur légale contraignante et, enfin, que sa formulation à l'égard des animaux est assez laconique.

Monsieur le Ministre, savez-vous si des animaux sont encore utilisés dans le cadre d'activités étudiantines sur le territoire de la Région bruxelloise ? Cette question constitue-t-elle un point d'attention pour votre cabinet et pour Bruxelles Environnement ?

Avez-vous déjà pris contact à ce sujet avec les établissements d'enseignement supérieur présents dans la Région ?

Estimez-vous que la charte relative aux activités festives et folkloriques étudiantines constitue une protection suffisante des animaux contre d'éventuels mauvais traitements ?

Votre cabinet a-t-il entamé une réflexion sur la nécessité d'interdire l'utilisation d'animaux dans ce contexte ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Je vais être très clair : un animal ne devrait jamais être associé à des baptêmes étudiantins. Outre leur stupidité et leur puérité, ces activités qui ont eu lieu en Flandre et qui ont été sanctionnées sont cruelles. En 2023, compte tenu de l'éveil des consciences et des mentalités sur les

<sup>1189</sup> *De Federatie Wallonië-Brussel heeft een charter aangenomen over studentendopen en andere studentenactiviteiten, dat oplegt dat de wetgeving inzake dierenwelzijn steeds moet worden nageleefd. In het Brussels Gewest is er daarentegen nog steeds geen wetboek voor dierenwelzijn.*

*Worden dieren gebruikt bij studentenactiviteiten in het Brussels Gewest? Kijken uw administratie en Leefmilieu Brussel daarop toe?*

*Hebt u in dat verband contact opgenomen met de instellingen voor hoger onderwijs?*

*Bent u van mening dat het charter van de Federatie Wallonië-Brussel dieren voldoende beschermt?*

*Overweegt uw kabinet een verbod op het gebruik van dieren bij studentenactiviteiten?*

<sup>1191</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Dieren mogen nooit gebruikt worden bij studentendopen. De praktijken die u beschrijft, zijn weerzinwekkend.*

*Dierenmishandeling is uiteraard belangrijk voor mij en voor Leefmilieu Brussel. Zulke feiten worden bestraft op basis van*

*de wet betreffende de bescherming en het welzijn der dieren uit 1986.*

*Mijn administratie heeft nog geen klachten over dit onderwerp gekregen. De instellingen voor hoger onderwijs hebben een charter uitgevaardigd, wat bewijst dat ze zich bewust zijn van de problematiek. Dat charter heeft echter geen juridische waarde. Enkel de wet uit 1986 en de toekomstige Brusselse ordonnantie hebben kracht van wet.*

*Het charter leidt tot bewustmaking en communicatie, en benadrukt dat de wet moet worden nageleefd. Dat is positief.*

<sup>1195</sup> *Het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn dat ik u binnenkort wil voorleggen, gaat verder dat de wet van 1986 en omvat onder meer een verbod op het gebruik van dieren bij studentendopen.*

<sup>1195</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** *(in het Frans).*- *Wij delen dezelfde mening: dieren mogen niet gebruikt worden bij dopen. Helaas is de zaak-Reuzegom geen alleenstaand geval.*

*Deze feiten komen weinig aan het licht. Het gaat om gesloten cirkels met jonge leden en een overvloedig alcoholgebruik.*

*Het bestaan van zo'n charter toont aan dat dit soort feiten vaak voorkomen. Preventie is dan ook nodig. Ik ben blij te horen dat er een verbod is opgenomen in de toekomstige wetgeving, en hopelijk is die niet vatbaar voor interpretatie.*

*(Opmerkingen van minister Clerfayt)*

*- Het incident is gesloten.*

notions de souffrance animale, l'existence de telles pratiques est clairement révoltante.

Comme tout fait susceptible d'engendrer des actes de cruauté et de maltraitance animale, cette question est évidemment importante pour moi en tant que ministre, mais aussi pour le département du bien-être animal de Bruxelles Environnement. Pour rappel, les actes de cruauté et de maltraitance envers des animaux sont déjà réprimés par la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux. C'est sur cette base que les condamnations évoquées ont eu lieu.

À ce jour, mon administration n'a pas reçu de plainte spécifique à ce sujet. Nous n'avons pas eu de contact particulier avec l'établissement d'enseignement supérieur concerné. Le fait que les autorités académiques aient adopté une charte démontre leur prise de conscience du phénomène et de l'existence de ces actes de cruauté durant les activités de baptême. Cette charte n'entraîne aucun effet de droit. Le droit, c'est la loi de 1986 et la future ordonnance bruxelloise, qui prendra la forme d'un code du bien-être animal. La loi doit être connue et appliquée par tous.

En revanche, la charte crée un effet de communication ou de sensibilisation et est utile dans ce cadre. Il est positif que les autorités académiques s'en préoccupent et informent les instances et les comités de baptême sur l'importance de respecter la loi. Au vu des libations festives qui entraînent une série de dérives lors des baptêmes étudiants, ces chartes qui insistent, entre autres, sur le respect du bien-être animal ont le mérite d'exister.

En ce qui nous concerne, le code bruxellois du bien-être animal que je déposerai très prochainement sur la table du Parlement ira plus loin que la loi de 1986 : il portera une interdiction d'utiliser des animaux dans le cadre de baptêmes étudiants. J'espère que nous pourrions le voter bientôt.

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- Nous partageons manifestement le même avis : les animaux ne devraient jamais être utilisés dans le cadre de baptêmes. Malheureusement, cette triste affaire du cercle Reuzegom est loin d'être l'unique cas du genre. Nous avons probablement tous entendu des histoires absolument atroces de baptêmes au cours desquels des animaux sont utilisés de diverses manières avant d'être mis à mort.

Différentes raisons peuvent expliquer l'absence de dénonciation des faits : les cercles fermés au sein desquels ces agissements sont commis, l'importante consommation d'alcool et le jeune âge des intéressés.

Ainsi que vous l'avez dit, l'existence d'une charte démontre aussi la fréquence de ces actes. Je pense que l'incrimination à titre préventif de l'utilisation d'animaux, quel que soit l'événement festif, baptêmes ou autres activités folkloriques, est cruciale. Je me réjouis dès lors que vous l'ayez introduite dans le futur code. Il convient toutefois de prêter une attention



particulière à la formulation, pour éviter toute possibilité d'interprétation laxiste.

*(Remarques du ministre Clerfayt)*

- *L'incident est clos.*

#### QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant la problématique des animaux hypertypés.**

**Mme Victoria Austræet (indépendante).**- Notre Parlement aborde régulièrement le sujet des chiens et des chats hypertypés. Il s'agit en effet déjà de ma troisième intervention sur le sujet. Mon collègue Jonathan de Patoul vous a, lui aussi, adressé cette question trois fois et le Conseil bruxellois du bien-être animal a déjà rendu deux avis sur cette problématique. Et pour cause, nous attendons toujours de votre part une mesure forte contre la souffrance des animaux concernés.

Pour rappel, dans le cadre d'élevage d'animaux, un hypertype est le résultat d'un processus de sélection génétique qui correspond à l'accentuation à l'extrême de certains traits caractéristiques de la race. On réifie ainsi ces êtres vivants, dont les traits physiques correspondent à des critères esthétiques recherchés par les consommateurs, qui suivent généralement l'effet de mode.

Derrière cette sélection, il y a bien sûr l'intérêt pécuniaire, puisque l'objectif est de vendre le produit le plus rentable possible. Or, dans beaucoup de cas, cette sélection génétique entraîne de graves problèmes de bien-être et de santé pour ces animaux. Si, d'une manière générale, les pratiques d'élevage dans leur ensemble doivent être remises en cause sur le plan éthique dans la mesure où nos refuges débordent, c'est d'autant plus le cas des élevages de races hypertypées, compte tenu des souffrances endurées par les animaux.

En septembre 2022, le Conseil bruxellois du bien-être animal a justement rendu un avis sur les problèmes de santé héréditaires des races hypertypées et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est controversé. En effet, une partie des membres du Conseil, composée principalement du représentant des éleveurs et du représentant des commerçants d'animaux de compagnie, n'est, sans grande surprise, pas favorable à une interdiction de l'élevage de certaines races hypertypées, et propose à la place une solution qu'on peut qualifier de très alambiquée.

L'idée serait ainsi de faire des combinaisons d'animaux géniteurs en suivant un programme d'élevage validé par des experts scientifiques, ce qui imposerait la publication de tests génétiques sur une base de données, bien sûr, en s'assurant que cette politique soit précisément menée de façon similaire dans les trois

#### MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT

**aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

**betreffende de problematiek van doorgekweekte dieren.**

**Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke)** *(in het Frans).*- *De Brusselse Raad voor Dierenwelzijn heeft over de problematiek van doorgekweekte dieren twee adviezen opgesteld. Intussen blijft het wachten tot u krachtdadig ingrijpt tegen deze vorm van dierenleed.*

*Het doorkweken van dieren wordt ingegeven door geldgewin. In veel gevallen leidt de genetische selectie tot gezondheidsproblemen.*

*In september 2022 kwam de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn met een controversieel advies over erfelijke gezondheidsproblemen bij doorgekweekte rassen. Een deel van de raad, onder wie de vertegenwoordiger van de kwekers en de vertegenwoordiger van dierenhandelaars, is natuurlijk niet voor een verbod op bepaalde doorgekweekte rassen en stelt voor om kweekdieren te kruisen volgens een programma dat experts hebben goedgekeurd. Dat programma zou in de drie gewesten hetzelfde moeten zijn, wat onbegonnen werk is en het doorkweken ondertussen ongestoord kan voortgezet worden.*

<sup>1209</sup> *De andere leden van de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn die in de praktijk met de gezondheidsproblemen van doorgekweekte dieren worden geconfronteerd, zoals de vertegenwoordigers van dierenasielen en -organisaties, maar ook van de dierenartsen zijn voorstander van een algemeen verbod op de kweek van rassen met de grootste problemen.*

*Helaas bent u het niet met hen eens, want in uw antwoord op de recentste vraag van de heer de Patoul zei u dat u op een reactie van de ministers van de andere gewesten wacht. Hoe verlopen die contacten?*

*Hebt u met de leden van de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn gesproken die een minderheidsadvies hebben uitgebracht? Denkt u nog altijd dat het voorstel in het meerderheidsadvies het leed van doorgekweekte dieren kan verzachten?*

<sup>1211</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Dit is een ingewikkelde kwestie. Het is inderdaad choquerend dat bepaalde dieren moeten lijden of vroegtijdig sterven omwille van modegrillen, maar daarmee is niet alles gezegd. Dat blijkt ook uit het advies van de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn.*

*Om te beginnen lijden niet alle dieren van eenzelfde ras aan problemen als gevolg van het doorkweken. Het zal ook nooit mogelijk zijn om alle erfelijke aandoeningen bij honden of katten uit te roeien, evenmin als bij mensen. De natuurlijke selectie produceert soms ongewenste resultaten.*

*De Brusselse Raad voor Dierenwelzijn vindt dat verantwoord kruisen volstaat om bepaalde problemen te verminderen zonder de genetische diversiteit van de rassen in het gedrang te brengen, die essentieel is voor de bescherming tegen nieuwe erfelijke aandoeningen.*

Régions du pays. Autant dire que cette solution très complexe n'a aucune chance de voir le jour, et qu'en attendant, les animaux hypertypés continueront de souffrir.

En revanche, une autre partie des membres du Conseil bruxellois du bien-être animal a une tout autre opinion. En l'occurrence, il s'agit de ceux qui sont confrontés à la réalité des animaux sur le terrain, à savoir les refuges et les associations pour animaux, mais aussi le Conseil régional francophone de l'Ordre des médecins vétérinaires de Belgique.

Ceux-là sont en faveur d'une mesure bien plus simple et efficace, à savoir l'interdiction pure et simple de l'élevage des races les plus problématiques. Ces membres ont publié des avis minoritaires qui relaient cette attente de leur part.

Malheureusement, cette voie n'est pas celle que vous semblez vouloir suivre. En effet, dans votre réponse à la dernière question de Jonathan de Patoul sur le sujet, vous nous avez informés que vous aviez pris contact avec les deux autres Régions et que vous attendiez une réponse de leur part.

Quels ont été vos contacts depuis lors avec les ministres des deux autres Régions ?

Avez-vous eu l'occasion d'échanger sur le sujet avec les membres du Conseil bruxellois du bien-être animal ayant émis des avis minoritaires, afin qu'ils exposent leur point de vue ?

Pensez-vous toujours que la solution présentée dans l'avis majoritaire soit une option réaliste pour mettre un terme aux douleurs des animaux hypertypés ? Dans l'affirmative, avez-vous déjà décidé d'un programme et d'un calendrier de mise en œuvre ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Grâce à vos questions et à celles de M. de Patoul, je suis désormais bien informé de ce sujet. Vous avez raison de le souligner : le bien-être des animaux hypertypés constitue un problème complexe. En effet, il est interpellant, voire choquant, que certains animaux, pour des motifs purement esthétiques liés aux caprices d'une mode, souffrent une bonne partie de leur vie ou même décèdent à la suite de troubles héréditaires évitables. Nous voudrions tous éviter cette situation choquante à l'avenir.

Cette question est cependant plus complexe qu'il n'y paraît. C'est d'ailleurs ce qui transparait de l'avis du Conseil bruxellois du bien-être animal que vous mentionnez. En la matière, il est important d'éviter les raisonnements simplistes.

Tout d'abord, tous les animaux d'une même race ne souffrent pas de problèmes de bien-être liés à un hypertype. Ensuite, et je cite le Conseil bruxellois du bien-être animal : « Comme pour les humains, il ne sera jamais possible d'éradiquer complètement les troubles héréditaires chez les chiens et les chats. » En résumé, la sélection ne produit pas toujours tous les résultats espérés.

<sup>1213</sup> *De adviesraad dringt aan op bewustmaking bij het publiek en bij de kwekers.*

*Hij vraagt ook een uniform kader voor heel België. Een gewestelijk kader heeft weinig zin, aangezien iedereen een dier in een ander gewest kan kopen. Over dat kader lopen nu gesprekken tussen de drie gewesten.*

*Ik ben dus niet van plan om het kweken van bepaalde rassen te verbieden, maar wil het verantwoord kruisen bevorderen en het publiek bewustmaken van het probleem. Het ontwerp van wetboek gaat ook in die richting.*

<sup>1215</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Ik begrijp niet waarom de regering zo passief blijft. Misschien oefenen de kwekers te veel druk uit? U verwijst naar de complexiteit van de kwestie, maar het beste lijkt mij om uit te gaan van het voorzorgsprincipe.*

*Verhinderen dat bepaalde kunstmatig gecreëerde rassen nog gekweekt worden, brengt de genetische diversiteit helemaal niet in het gedrang. Ik begrijp al helemaal niet waarom het Brussels Gewest niet zou kunnen optreden zonder de andere gewesten.*

*Een kweekverbod voor bepaalde kunstmatige rassen kost het gewest helemaal niets en zou veel dierenleed besparen. U moet op zijn minst in het Wetboek voor Dierenwelzijn die rassen verbieden.*

Par ailleurs, dans son avis, le Conseil insiste sur trois points. Premièrement, des combinaisons responsables entre animaux géniteurs permettraient de réduire considérablement la prévalence de certains troubles nuisant au bien-être animal, tout en maintenant une diversité génétique suffisante au sein des races. Cette diversité génétique est essentielle pour se prémunir contre de nouveaux troubles héréditaires, voire l'étiollement de la race, ce qui explique la volonté d'éviter d'interdire l'élevage de certaines races.

Deuxièmement, le Conseil bruxellois du bien-être animal insiste sur l'organisation d'une politique de sensibilisation du public et des éleveurs.

Troisièmement, il préconise la mise en place d'un cadre uniforme au niveau de la Belgique, sans lequel les Bruxellois pourront simplement se fournir à quelques kilomètres d'ici. Si les règles sont différentes en Wallonie et en Flandre, cette problématique sera difficile à gérer. Nos mesures doivent être coordonnées.

Vu la technicité de la question, mon cabinet a assisté aux échanges du Conseil du bien-être animal sur cette thématique afin de comprendre les positions des uns et des autres. À la suite de cet avis officiel, des discussions ont été initiées entre les Régions et sont encore en cours pour aborder la question de manière uniforme.

Je confirme donc que les trois cabinets se rencontrent et échangent sur une série de matières, dont celle-ci.

À ce stade, ma position reste donc la même que celle évoquée lors de nos précédents échanges en commission : je ne compte pas interdire l'élevage de certaines races - sauf avis unanime et motivé du Conseil bruxellois du bien-être animal -, mais plutôt favoriser des combinaisons responsables en vue de réduire les troubles et de maintenir la diversité génétique.

Le projet de code aborde la question sous cet angle et s'intéresse également à la sensibilisation du public. Nous y reviendrons quand le texte sera prêt.

**Mme Victoria Austraet (indépendante)**.- Autant je suis prompte à reconnaître les avancées réalisées au cours de cette législature, autant je pense que sur la problématique des animaux hypertypés, le gouvernement reste les bras croisés. J'entends bien que des discussions sont en cours avec les autres Régions. Cependant, je ne comprends pas ce qui explique cette passivité, sauf peut-être la pression exercée sur le gouvernement par les représentants des éleveurs d'animaux de compagnie.

Vous expliquez cette inaction par la complexité du sujet, étant donné que les animaux ne souffrent pas tous de problèmes héréditaires. Toutefois, il me paraît bon d'appliquer dans ce cadre un principe de précaution, vu le nombre d'animaux qui souffrent.

Je ne comprends pas pourquoi, sous prétexte de maintenir une diversité génétique, l'on ne pourrait empêcher la reproduction de certaines races créées artificiellement et qui posent un problème.

- *Het incident is gesloten.*

Je ne vois pas l'intérêt de maintenir à tout prix ces races. Et je comprends encore moins que nous ne puissions agir en Région bruxelloise si les deux autres Régions le peuvent.

Je pense en tout cas que nous laissons beaucoup d'animaux souffrir de leurs conditions de vie, alors qu'il suffirait de décider d'une interdiction d'élevage qui ne coûterait rien à la Région. On laisse donc se reproduire des carlins et des bulldogs, alors que l'on sait que beaucoup d'entre eux auront des difficultés à respirer toute leur vie. On continue d'autoriser l'élevage de chats scottish fold, même si l'on sait qu'ils souffriront de douleurs articulaires jusqu'à leur mort. Et ces chats ne sont pas les seuls à subir des tares héréditaires, je peux encore citer le munchkin, le manx, le cymric, le twisty cat, et bien d'autres.

Le gouvernement n'a pas encore approuvé en deuxième lecture le projet de Code du bien-être animal. Cela vous honorerait d'ajouter l'interdiction de ces races, au minimum.

- *L'incident est clos.*

1219 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1219 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

1219 **betreffende de verplichte sterilisatie en identificatie van katten in dierenasielen.**

1221 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Enkele maanden geleden kondigde u verheugd aan dat sedert 2019 het aantal dieren in de Brusselse dierenasielen met 40% is gedaald. De feiten spreken dat echter tegen: de asielen zitten vol.**

*Gelukkig wordt er geen euthanasie meer gepleegd als asielen vol zitten. Wel worden er dieren geweigerd. Bovendien worden dieren soms naar asielen buiten het Brussels Gewest gebracht. Die dieren zitten dus niet in de statistieken.*

*De dierenasielen krijgen heel wat drachtige katten binnen. De sterilisatie van katten werd verplicht in 2018, maar blijft helaas vaak dode letter. De kattenchip is enkel verplicht voor kittens.*

**QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant l'obligation de stérilisation des chats transitant dans les refuges et de leur identification.**

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Vous vous réjouissiez, il y a quelques mois, du fait que depuis 2019, le nombre d'animaux pris en charge dans les refuges bruxellois ne cessait de diminuer. Selon vous, dans les neuf refuges que compte notre Région, 5.070 animaux ont été recueillis en 2022 contre 8.369 en 2019, soit une diminution de près de 40 % en trois ans.

Énoncés tels quels, ces chiffres laissent à penser que la situation s'améliore, mais dans les faits, c'est le contraire, puisque les refuges sont presque en permanence saturés. D'année en année, la situation sur le terrain reste très problématique. Les chiffres cités ne semblent donc pas tenir compte de la réalité.

Il faut savoir que les refuges ne pratiquent plus ce que l'on appelait les euthanasies de convenance, ce dont nous pouvons nous réjouir. Par conséquent, quand un refuge est saturé, il n'accepte plus de nouvel animal. De plus, il peut arriver qu'un particulier ou la police, par manque de place en Région bruxelloise, confie des animaux à des refuges wallons ou flamands. Or la prise en charge de ces animaux n'est pas comptabilisée dans les statistiques bruxelloises.

Les refuges s'inquiètent, chaque année, quand arrive la « saison des chats », avec de nombreuses femelles gestantes. La stérilisation des chats a été rendue obligatoire en 2018, mais force est de constater que cette obligation est loin d'être respectée par

<sup>1223</sup> *De wetgeving op de sterilisatie en identificatie van katten wordt binnenkort strenger. Zo moeten asielen al hun katten steriliseren en worden alle katten gechipt.*

*Hoe wordt er in de statistieken rekening gehouden met dieren die in asielen buiten Brussel worden ondergebracht?*

*Hoe wilt u de identificatie en sterilisatie van katten in asielen verplichten?*

*Worden de kosten van de sterilisatie en de identificatie verhaald op het asiel, de adoptant of de eigenaar? Onderzoekt het gewest of het kan bijdragen in die kosten?*

*Wie is verantwoordelijk als de operatie fout loopt?*

*Hoe worden eigenaars bewustgemaakt van de sterilisatie- en identificatieplicht? Komen er bijkomende sancties voor eigenaars die hun plichten niet nakomen?*

<sup>1225</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Voor de nieuwe maatregelen deed ik een beroep op de expertise van de asielen. Zij waren het volmondig eens met de maatregel om alle katten te chippen en om elke asielkat te steriliseren. Over de kosten heb ik geen specifieke vragen of bezwaren gekregen.*

*Naast de bewustmakingscampagne en de nieuwe verplichtingen heb ik steun aan de asielen toegekend. Het gaat om 7.000 euro per jaar per asiel, een bijdrage in de energiekosten tot 2.500 euro en de mogelijkheid om deel te nemen aan de projectoproep voor een totaalbudget van 200.000 euro.*

*Voorts heb ik een nieuwe versie van het label 'Diervriendelijke gemeente' ingevoerd en de aanpak van de kattenpopulatie onder de aandacht van de gemeenten gebracht. Zestien gemeenten kennen premies toe voor de sterilisatie van katten. Het budget dat de gemeenten daarvoor krijgen, is overigens van 7.000 euro gestegen naar 11.000 tot 15.000 euro.*

tous. L'identification des félins, quant à elle, ne concerne jusqu'à présent que les jeunes individus.

Face à cette situation, vous avez annoncé vouloir renforcer la législation en matière de stérilisation et d'identification des chats. Il a donc été décidé d'imposer aux refuges la stérilisation de tous les chats qui transitent chez eux et d'étendre l'identification à tous les félins.

Dès lors, Monsieur le Ministre, dans les statistiques que vous évoquez, comment est-il tenu compte des refus de prise en charge d'animaux par les refuges bruxellois et des prises en charge dans les autres Régions d'animaux saisis à Bruxelles ?

En ce qui concerne l'obligation de stérilisation des chats transitant par les refuges, quelles sont les mesures concrètes proposées pour satisfaire à l'obligation d'identification et quelles seront les procédures spécifiques prévues pour garantir ces mesures ?

Les coûts de l'opération de stérilisation et d'identification seront-ils répercutés sur le refuge, sur l'adoptant ou - dans de rares cas - sur le propriétaire venant récupérer son chat qui était perdu ?

Une aide de la Région pour faire face à ces coûts est-elle à l'étude ? Dans l'affirmative, à hauteur de quel montant par opération ? De même, à qui incombe la responsabilité dans les cas où l'opération se passe mal ? Sachant qu'avec cette obligation, il n'y a plus de libre-arbitre pour les refuges, puisque ceux-ci sont désormais tenus de stériliser tous les chats.

Quelles mesures sont-elles envisagées pour sensibiliser davantage les propriétaires de chats à la problématique de la stérilisation et à la nécessité de les faire identifier ?

Des sanctions supplémentaires sont-elles également à l'étude envers les nombreux propriétaires récalcitrants ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Voilà l'occasion de faire le point sur les dernières mesures et actions mises en place en vue d'assurer une meilleure gestion de la population de chats.

Les refuges sont, bien entendu, les premiers concernés par la prise en charge des chats. J'ai donc jugé pertinent de m'appuyer sur leur expertise dans le cadre de l'instauration de ces mesures. Je les ai invités à mon cabinet pour réfléchir avec eux, leur confier une part active dans l'élaboration de la campagne de sensibilisation en cours et discuter des mesures adoptées en février dernier.

Ils ont unanimement salué les mesures visant à identifier tous les chats sur le territoire bruxellois, et non plus les seuls chatons, et à rendre obligatoire la stérilisation de tous les chats transitant par un refuge. Ainsi, j'ai pu prendre ces mesures avec leur entier soutien.

<sup>1227</sup> *De eigenaar van de kat moet de sterilisatie betalen. Als die zijn dier niet ophaalt, betaalt het asiel ze. Het staat de asielen vrij om de kosten via de adoptiekosten te recupereren. De verantwoordelijkheid voor de ingreep ligt bij de dierenarts die hem uitvoert.*

*Leefmilieu Brussel krijgt uitsluitend cijfers van Brusselse asielen. Die zijn niet verplicht om gegevens over geweigerde dieren mee te delen. Ook dieren die naar asielen buiten Brussel gaan, zijn niet in de cijfers opgenomen. Het gaat overigens om hoogstens enkele tientallen.*

*Momenteel worden de cijfers één keer per jaar doorgegeven. Leefmilieu Brussel bekijkt of het mogelijk is om het regelmatig doorgeven van bijgewerkte informatie verplicht te maken, zodat de administratie een beter zicht krijgt op de bezetting in de asielen en ze preventieve of begeleidende maatregelen kan nemen.*

La question de la prise en charge des frais a été abordée et n'a soulevé aucune demande spécifique ni objection particulière, bien au contraire.

Parallèlement à la campagne de sensibilisation et aux nouvelles obligations légales, un soutien financier a été octroyé aux refuges sous cette législature : 7.000 euros par an et par refuge, une intervention dans les frais énergétiques jusqu'à 2.500 euros (au cœur de la crise énergétique), et la possibilité de participer à un appel à projets – certains le font, d'ailleurs – pour un budget total de 200.000 euros.

J'ai également lancé une nouvelle édition du label « Commune amie des animaux », en attirant l'attention des communes sur la gestion de la population de chats.

Selon mes informations, seize communes sur dix-neuf octroient des primes à leurs habitants pour la stérilisation des chats. Le budget octroyé aux communes a par ailleurs significativement augmenté : plutôt que les 7.000 euros initiaux, chacune peut, aujourd'hui, demander entre 11.000 et 15.000 euros selon sa taille.

En ce qui concerne la répercussion des coûts générés par la stérilisation du chat, celle-ci est à supporter au premier chef par le propriétaire du chat, pour une question de TVA. S'il ne se manifeste pas pour récupérer son animal, cette charge appartiendra au refuge qui est libre de la répercuter dans les frais d'adoption. C'était d'ailleurs déjà le cas avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation de stérilisation des chats accueillis en refuge. Quant à la responsabilité liée à l'intervention, celle-ci incombe toujours au vétérinaire procédant à l'opération.

Enfin, en ce qui concerne les statistiques communiquées par les refuges, Bruxelles Environnement ne reçoit que les chiffres des refuges bruxellois. Ces derniers ne sont pas tenus de communiquer les données relatives aux refus de prise en charge et il semble, dans ce contexte, compliqué d'éviter les doublons. En effet, en l'absence de carte d'identité, un même animal peut être refusé par plusieurs refuges. De plus, les animaux saisis et pris en charge par des refuges situés en dehors de Bruxelles ne sont pas comptabilisés dans les statistiques des refuges bruxellois. Cela dit, ceci ne concerne tout au plus que quelques dizaines d'animaux.

Il me semble intéressant de disposer d'une information plus dynamique sur la capacité d'accueil des centres et sur les risques de saturation. Actuellement, nous ne recevons cette information qu'une fois par an ou, indirectement, à l'occasion d'un appel à l'aide dans la presse. Une réflexion est en cours à ce sujet au sein de Bruxelles Environnement afin de rendre obligatoire la communication de certaines données statistiques qui nous permettraient de mieux suivre le taux d'occupation des refuges et prendre au besoin des mesures préventives ou d'accompagnement des centres concernés. Nous en débattons lors des discussions parlementaires portant sur le nouveau code.

1229 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *De maatregelen jagen de kosten voor de asielen de hoogte in. U moet op zoek naar andere financieringsbronnen.*

*U doet het aantal geweigerde dieren af als onbeduidend, maar er worden het jaar rond veel dieren geweigerd. Er valt voor te vrezen dat de meeste daarvan worden achtergelaten.*

*- Het incident is gesloten.*

1233 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

1233 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

1233 **betreffende het gecoördineerde beleid om de duivenpopulatie binnen de perken te houden.**

1235 **Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Elk jaar schrijft de regering een projectoproep 'Diervriendelijke gemeente' uit, waarmee initiatieven inzake dierenwelzijn worden aangemoedigd op basis van veertien criteria. Een van die criteria is ook opgenomen in het regeerakkoord, namelijk het beheer van de duivenpopulatie.*

*Het is een goede zaak om de gemeenten aan te moedigen om maatregelen op dat vlak te nemen, maar dat is nog niet hetzelfde als een gecoördineerd beleid op gewestelijk niveau. Met nog een paar maanden te gaan voor de verkiezingen is het de vraag of de regering haar belofte zal nakomen.*

*Gelukkig hebben sommige gemeenten niet gewacht op een gewestelijk plan om zelf een duifvriendelijk beleid te ontwikkelen. Zo strooien Elsene en de stad Brussel anticonceptiekorrels om de voortplanting van duiven te beperken zonder ze leed te berokkenen. Die methode blijkt heel doeltreffend en heeft bovendien geen impact op andere soorten.*

*In 2022 stemde het parlement voor een verbod op het vangen en doden van duiven, maar daarmee zijn niet alle problemen opgelost, want heel wat duiven verkeren in een erbarmelijke toestand. Hoewel duivenbeheer vaak wordt gezien als een probleem van openbare netheid, is het ook en vooral een probleem van dierenwelzijn.*

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Cette mesure fort utile pour l'identification et la stérilisation s'impose. Mais ces actions ont un effet cumulatif sur les finances des refuges qui ne sont pas extensibles à l'infini. Il faut mettre en perspective la mise en place des normes au profit du bien-être animal et leur coût et réfléchir à la diversification des sources de financement des refuges.

Concernant les refus de prise en charge, vous minimisez l'étendue du problème. Selon les acteurs de terrain, leur nombre est élevé, quelle que soit la période de l'année. Avec de la bonne volonté, des solutions sont trouvées pour certains animaux, mais qu'advient-il des autres ? Je crains qu'ils finissent sacrifiés ou abandonnés sur la voie publique. Cette question devrait faire l'objet d'une attention renforcée.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant la politique coordonnée de gestion des populations de pigeons.**

**Mme Victoria Austræet (indépendante)**.- Chaque année, le gouvernement lance l'appel à projets « Commune amie des animaux » pour les dix-neuf communes de la Région. Je soutiens cette politique, qui encourage les pouvoirs locaux à mener des actions de bien-être animal sur la base de quatorze critères. Mais parmi ceux-ci, il y a une matière en particulier qui est aussi inscrite dans la déclaration de politique générale du gouvernement. Il s'agit de la gestion des pigeons.

En effet, l'accord de majorité prévoit que le gouvernement déploiera « une politique globale sur le territoire régional quant à la question de la gestion de la population de pigeons ». C'est une bonne chose d'inciter les communes à développer des mesures éthiques à leur égard. Mais pour autant, je ne pense pas que cela équivaut ou se substitue à une politique de gestion coordonnée à l'échelle de la Région. Quelques mois avant les élections, on peut se demander si le gouvernement respectera son engagement.

Heureusement, certaines communes n'ont pas attendu qu'une réglementation, qu'un plan ou même qu'une communication ne soit établie par la Région pour développer, sur leur territoire, une politique de gestion respectueuse des pigeons. On peut citer les cas d'Ixelles et de la Ville de Bruxelles, qui distribuent déjà du grain contraceptif de manière encadrée, afin de limiter la reproduction de ces oiseaux sans leur occasionner de souffrances et au bénéfice de leur propre bien-être.

L'expérience déjà acquise dans ces deux communes, mais aussi ailleurs dans le pays, semble d'ailleurs prouver l'efficacité de la méthode de gestion, mais aussi son innocuité à l'égard

<sup>1239</sup> *We moeten daarom net als voor zwerfkatten een coherent en ethisch beleid ontwikkelen. Dat omvat anticonceptie om populaties te reguleren, maar ook gecontroleerd bijvoederen om ziekten en verhongering te voorkomen.*

*Ik ben blij dat de regering de steun aan de gemeenten heeft verhoogd, maar de bedragen blijven ontoereikend. Verschillende gemeenten zijn er voorstander van dat het gewest een duidelijk beleid uitwerkt waaraan voldoende financiële steun wordt gekoppeld, zodat de gemeenten dat beleid kunnen uitvoeren.*

*Is de regering nog steeds van plan om een globaal gewestelijk beleid te ontwikkelen, zoals aangekondigd in het regeerakkoord?*

*Hoeveel gemeenten hebben gereageerd op de projectoproep en vermeldden daarbij het criterium duivenbeheer? Met betrekking tot dat criterium stelt u voor dat gemeenten anticonceptiekorrels strooien en het publiek informeren, maar ook voederen verbieden. Denkt u niet dat het een goed idee zou zijn om gecontroleerd voederen toe te staan, zoals in Elsene?*

<sup>1241</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Het gewestelijke coördinatieplatform AWI-Bru brengt meerdere spelers samen die betrokken zijn bij dierenwelzijn, waaronder Leefmilieu Brussel, de politiezones, de gemeenten en vertegenwoordigers van mijn kabinet en dat van minister Alain*

de certaines craintes qui avaient été précédemment formulées, notamment par rapport à son impact sur d'autres espèces. Comme vous l'avez souvent dit vous-même, les oiseaux ne connaissent évidemment pas les frontières. Même s'il s'agit d'un animal sédentaire, une colonie de pigeons peut s'établir sur les limites de différentes communes et notre contexte urbain régional est une raison supplémentaire de développer une vraie politique d'ensemble.

En 2022, notre Parlement a adopté à une quasi-unanimité l'interdiction des captures et mises à mort des pigeons. Si ce vote témoigne de la lente évolution des mentalités à l'égard de ces animaux encore mal aimés, l'interdiction des captures ne veut pas dire que leur situation est acceptable, loin s'en faut. Il suffit de les observer quelques minutes dans le centre-ville pour constater leur état de santé exécrable. Si la gestion des pigeons est souvent prise sous l'angle de la propreté publique, c'est donc aussi et surtout un enjeu de bien-être animal.

À l'image du travail réalisé pour les chats errants, je pense qu'il faut continuer à développer une politique cohérente et éthique de gestion des pigeons, dans l'intérêt des animaux en premier lieu. Cela passe par la contraception, pour réguler les populations, mais aussi par le nourrissage complémentaire, de façon encadrée, pour éviter les maladies et la famine. Ce nourrissage se justifie par le fait que les pigeons sont des animaux domestiques - de l'espèce du pigeon biset -, et que leur alimentation est granivore.

Une telle politique a, bien sûr, un certain coût. Pour l'exercice budgétaire actuel, le gouvernement a rehaussé l'aide ad hoc accordée aux communes. Si je salue cette augmentation budgétaire, je pense qu'il faut aussi reconnaître qu'à eux seuls, ces montants ne permettent pas de mener toutes les actions qui s'imposent. Or, selon les informations qui me parviennent, plusieurs communes seraient favorables au développement, par la Région, d'une politique clairement établie relative à la gestion des pigeons et accompagnée d'un soutien financier suffisant pour permettre aux pouvoirs locaux de la mener.

Le gouvernement entend-il toujours développer une politique sur le territoire régional visant la gestion des populations de pigeons, comme il s'est engagé à le faire dans l'accord de majorité ? Si non, pourquoi ?

Combien de communes ont répondu à l'appel à projets en intégrant le critère relatif à la gestion des pigeons parmi les neuf critères nécessaires à l'obtention du label ? Dans la formulation de ce critère, vous suggérez aux communes la distribution de grains contraceptifs et l'information auprès des citoyens, mais aussi l'interdiction du nourrissage. Ne pensez-vous pas qu'il soit pertinent de tout de même autoriser un nourrissage encadré, comme cela se fait dans la commune d'Ixelles ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- La plateforme de coordination régionale AWI-Bru (Animal Welfare Initiatives Brussels) regroupe une série d'acteurs impliqués dans le bien-être animal tels que Bruxelles Environnement, les zones de polices, les communes et des représentants de mon cabinet et de celui



*Maron. Een van de werkgroepen van het platform buigt zich momenteel over het beheer van de duivenpopulaties.*

*Het gaat om een gedeelde bevoegdheid van de gemeenten, minister Alain Maron wat biodiversiteit betreft en mezelf wat dierenwelzijn betreft. De gezamenlijke reflectie is een eerste stap naar een gecoördineerd beleid op gewestelijke schaal.*

*Onlangs heb ik duivenbeheer toegevoegd als criterium voor het label 'Diervriendelijke gemeente'. Op die manier kunnen we gemeenten die al vernieuwende initiatieven nemen, officieel ondersteunen en tegelijk andere gemeenten aanmoedigen om ook actie te ondernemen. Dat bevordert de feedback en uitwisseling van goede praktijken.*

*Anderlecht, Brussel-Stad, Vorst en Schaerbeek hebben het criterium opgenomen voor 2023, maar Elsene verrassend genoeg niet, hoewel er een proefproject loopt.*

<sup>1245</sup> *De werkgroep buigt zich ook over het voederen van duiven, wat een reeks problemen met zich mee kan brengen, zoals de toename van de soort of het aantrekken van roofdieren. Bovendien zijn de kosten niet gering.*

*Binnen AWI-Bru worden momenteel ervaringen en beste praktijken uitgewisseld. Ik wacht op de conclusies voordat ik meer algemene of structurele maatregelen neem op gewestelijk niveau.*

<sup>1247</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Zullen de conclusies van AWI-Bru worden gepubliceerd? Waar?*

*Een van de grootste obstakels voor de gemeenten om een ethisch duivenbeleid te voeren, is financieel. Ze hebben dus meer hulp nodig.*

*Ik ben blij dat AWI-Bru zich ook over het voederen buigt. Het bedrijf Galluvet, dat de anticonceptiekorrels verkoopt, vraagt aan de gemeenten om voederen te verbieden, omdat daardoor*

de mon collègue Alain Maron. Un des groupes de travail de cette plateforme se penche actuellement sur la thématique de la gestion des pigeons.

J'insiste sur le fait que la compétence de la gestion des populations de pigeons est en quelque sorte « éclatée », puisqu'elle relève à la fois des communes et des bourgmestres, du ministre Alain Maron pour ce qui concerne la biodiversité et de ma responsabilité pour ce qui est du bien-être animal. Cette gestion nécessite une réelle coordination et les ambitions doivent être partagées. Le travail de réflexion, de mise en commun et de concertation est la première étape pour avancer dans la mise en place d'une politique coordonnée de gestion des populations de pigeons sur l'ensemble du territoire régional.

J'ai récemment introduit dans le label « Commune amie des animaux » un critère spécifique relatif à la gestion des pigeons. Cette initiative résulte du constat que certaines communes disposent déjà de pistes de solutions innovantes qu'il convient de féliciter ou de soutenir de manière officielle, mais a également pour objectif d'inciter les autres communes à agir, elles aussi, sur la question. Cela favorise le retour d'expériences et le partage de bonnes pratiques.

Aujourd'hui, Anderlecht, Bruxelles, Forest et Schaerbeek ont intégré ce critère pour l'année 2023, étonnamment pas Ixelles, alors qu'elle mène de son côté un projet pilote en la matière, que mon cabinet et les responsables d'AWI-Bru suivent avec intérêt. Mais les communes sont libres d'organiser le nourrissage de la manière dont elles l'entendent dans les zones dont elles ont la responsabilité.

Le groupe de travail AWI-Bru réfléchit à la question du nourrissage des pigeons, qui pose une série de problèmes pratiques, comme la prolifération de l'espèce ou le fait d'attirer des animaux prédateurs, s'il n'est pas suffisamment et correctement encadré.

Nous devons aussi mesurer le coût de l'opération, qui est élevé pour la commune d'Ixelles. La question est de savoir si toutes les communes peuvent se permettre un tel procédé et si le soutien régional doit être majoré. Le contexte budgétaire est ce qu'il est.

Le partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein d'AWI-Bru est en cours et j'attends ses conclusions avant de prendre des mesures plus générales ou structurelles au niveau régional. Cela reste donc une préoccupation importante.

**Mme Victoria Austraet (indépendante)**.- Je suis d'accord avec vous : la coordination et la concertation sont des éléments positifs. Je me réjouis que la plateforme AWI-Bru se penche aussi sur la question du nourrissage. Est-il prévu de publier les conclusions de ces travaux et de la concertation réalisée dans le cadre de ce groupe de travail ? Sur quelle plateforme ?

Au-delà de cet aspect, le plus grand frein des communes pour mettre en place une politique de gestion éthique des pigeons est, comme vous l'avez vous-même dit, financier. Les communes ont

*zijn score op het vlak van de populatievermindering verhoogt. Dat is ethisch onaanvaardbaar. We mogen niet vergeten dat duiven stadsdieren zijn die afhankelijk zijn van de mens. Ik blijf dus aandringen op een voederbeleid.*

1247 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Het verslag van AWI-Bru kan op de website van Leefmilieu Brussel worden gepubliceerd.*

*- Het incident is gesloten.*

1253 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

1253 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

1253 **betreffende de statistieken van 2022 over de Brusselse dierenasielen.**

1255 **Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *In juni 2023 verschenen de recentste statistieken over de Brusselse dierenasielen. De negen asielen vingen in 2022 5.070 dieren op, waarvan 55% katten, 21% vogels en 18% honden.*

*Dat aantal daalt elk jaar en is op drie jaar tijd met 40% afgenomen. U verheugde zich daarover, want het betekent volgens u dat er minder verwaarloosde dieren of zwerfdieren zijn en het zorgt er ook voor dat er in de asielen meer plaats is en dus betere leefomstandigheden.*

*Klopt dat wel? Volgens verenigingen die het steriliseren van zwerfkatten aanmoedigen, wordt het probleem juist groter. Zij krijgen enkele jaren geleden tien oproepen per dag in het hoogseizoen; nu zijn dat er dertig.*

*Het dierenasiel Veeweyde moet veel aanvragen weigeren wegens plaatsgebrek. Daaruit blijkt dat de statistieken de werkelijkheid niet weerspiegelen. Die is het gevolg van een aantal factoren. Zo is het steriliseren van katten, ondanks de vele*

besoin de fonds et d'aide, à défaut d'une prise en charge totale par la Région.

S'agissant des grains contraceptifs, leur efficacité n'est plus à démontrer. La demande les concernant est partagée, y compris par les citoyens. J'aimerais rappeler la nécessité du nourrissage en complément du grain contraceptif. Pour le moment, la société Galluvet qui vend ce produit, demande aux communes d'interdire le nourrissage parce que cela permet d'augmenter son score de réduction de la population, par le truchement de la famine. C'est éthiquement inacceptable.

Il faut rappeler que le pigeon biset est un animal domestique dépendant de l'homme. Il convient donc de gérer sa population, mais aussi de lui apporter une nourriture adaptée, à l'instar de ce qui est entrepris pour les chats errants.

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- S'agissant de la publicité du rapport, dès qu'AWI-Bru me l'aura rendu, il pourra sans doute être publié sur le site de Bruxelles Environnement. Si les députés me posent la question, la transparence qui m'est chère sera de mise, bien entendu.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant les statistiques 2022 des refuges pour animaux bruxellois.**

**Mme Victoria Austræet (indépendante).**- En juin de cette année, les dernières statistiques relatives aux refuges pour animaux de la Région bruxelloise ont été communiquées. Nous y apprenons qu'en 2022, les neuf refuges bruxellois ont recueilli un total de 5.070 animaux. Selon les données compilées par Bruxelles Environnement, ce nombre baisse d'année en année, avec une diminution de l'ordre de 40 % en l'espace de trois ans.

Dans le détail, sur ces 5.070 animaux en 2022, environ 55 % étaient des chats, 21 %, des oiseaux, 18 %, des chiens et 5 %, des rongeurs, lapins et autres. Vous avez publié un communiqué pour commenter ces statistiques, en indiquant que vous vous réjouissiez d'une telle baisse : « Moins d'animaux dans les refuges, ça veut dire moins d'animaux errants, abandonnés ou saisis. » Vous ajoutiez que cela permettait à ces refuges « de profiter d'une plus grande capacité d'accueil et, donc, d'offrir de meilleures conditions de vie à leurs pensionnaires ».

Je pense cependant qu'il faut nuancer et contextualiser ces statistiques. En effet, à entendre les refuges ainsi que les associations venant en aide aux chats errants, la réalité du terrain semble bien différente. Dans la presse, sur les réseaux sociaux

*bewustmakingscampagnes, nog steeds niet ingeburgerd. Er zijn ook geen sancties voor wie het nalaat.*

*Daarnaast worden er nog veel honden gekocht door mensen die niet de middelen, de tijd of de motivatie hebben om zich met hen bezig te houden. Ook door de economische crisis zijn minder mensen daartoe in staat.*

et dans un courrier qu'elles vous ont remis, les associations s'occupant de la stérilisation des chats errants ont apporté un éclairage assez édifiant. Selon elles, plutôt que de se résorber, le problème des chats abandonnés en Région bruxelloise prend sans cesse de l'ampleur. Ces associations expliquent que si elles recevaient, il y a quelques années, dix sollicitations par jour en saison haute, elles en reçoivent désormais trente.

Sur le terrain, le problème semble donc, concrètement, trois fois plus criant qu'avant. Les associations sont parfois forcées de refuser quotidiennement plus de vingt demandes de prise en charge, parfois pour des animaux en détresse. Un article du journal La Dernière Heure donne la parole au refuge Veeweyde sur cette situation. Ses responsables disent également recevoir un très grand nombre de demandes d'abandon - jusqu'à quinze par jour -, qu'ils doivent souvent décliner faute de place. Les propriétaires font alors le tour des refuges du pays pour se défaire de leur animal.

Ces témoignages concordants semblent clairement indiquer que les statistiques officielles des refuges ne dépeignent pas correctement la réalité du terrain. Selon moi, nous pouvons tenter de l'expliquer par une série de facteurs.

Premièrement, malgré quelques campagnes de sensibilisation, l'importance et l'obligation de stériliser son chat ne sont pas encore entrées dans les mœurs, faute de mesures de sanction.

Deuxièmement, le commerce des chiens bat toujours son plein et continue d'écouler des animaux que l'on achète par effet de mode, sans toujours avoir les moyens, le temps ou la motivation de s'en occuper.

Troisièmement, la crise économique a mis à mal les possibilités de nombreux citoyens de s'occuper dignement de leur animal.

Quatrièmement, les refuges bruxellois mènent désormais une louable politique où l'euthanasie n'est qu'une solution de dernier recours. Elle les contraint toutefois, lorsqu'ils ont atteint leur pleine capacité, à refuser de nombreux animaux dont une partie sera abandonnée ailleurs, sans être comptabilisée dans les statistiques. On observe donc un effet pervers.

Votre cabinet ou les services de Bruxelles Environnement analysent-ils les facteurs qui influencent les statistiques des refuges ? Comment expliquez-vous la grande disparité entre ces chiffres et le bilan tiré par les refuges et associations de terrain ?

Quel est le résultat de votre dernière rencontre avec des représentantes du secteur des associations de terrain ?

Une évaluation de l'impact de la campagne de sensibilisation à la stérilisation des chats a-t-elle déjà été menée ? Avez-vous envisagé d'autres mesures dans le cadre la rédaction du futur code du bien-être animal, par exemple un renforcement des sanctions ?

<sup>1257</sup> *Dierenasielen beschouwen euthanasie terecht als de laatste toevlucht. Daardoor zitten ze wel sneller vol, waardoor ze soms dieren moeten weigeren. Die dieren belanden dus niet in de statistieken.*

*Bestuderen uw kabinet of Leefmilieu Brussel die factoren? Waarom is er zo'n groot verschil tussen de statistieken en de balans van de asielen en dierenverenigingen? Wat leverde uw laatste ontmoeting met de verenigingen op?*

*Werd de impact van de sterilisatiecampagne voor katten geëvalueerd? Neemt u andere maatregelen op in het toekomstige wetboek, zoals sancties?*

*Bij meer dan de helft van de vogels wordt euthanasie toegepast. Om welke redenen? Om welke vogelsoorten gaat het?*

<sup>1259</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Leefmilieu Brussel publiceert jaarlijks een verslag met de conclusies die het trekt uit de cijfers die het ontvangt van de asielen.*

*Waarom de statistieken voor 2022 en de ervaringen van de sector zo uiteenlopen, is moeilijk te zeggen. Volgens de sector is de financiële druk groot en is er vooral een kattenprobleem.*

*De regering geeft jaarlijks financiële steun aan de dierenasielen voor de aankoop van voedsel en materiaal. Het nieuwe wetboek zal die steun verankeren. Bovendien wordt jaarlijks een projectoproep voor de dierenasielen georganiseerd, voor een bedrag van 200.000 euro.*

<sup>1261</sup> *In het wetboek zullen de voorwaarden voor het verkopen en schenken van dieren beter omschreven worden. Leefmilieu Brussel werkt aan een nieuw besluit voor de erkenningscriteria voor dierenwinkels. Dankzij het nieuwe wetboek zullen mystery clients kunnen worden ingezet om illegale dierenhandel op te sporen. De boetes en maatregelen zullen aangepast worden, zodat ze een ontradend effect hebben.*

*Dit jaar voert Leefmilieu Brussel een nieuwe sterilisatiecampagne voor huiskatten. Aangezien die nog loopt, is het nog te vroeg voor een evaluatie.*

*In 2022 was er slechts een asiel dat vogels opving, voornamelijk duiven. Doorgaans worden die aangetroffen zonder eigenaar en in een toestand waarin euthanasie de enige mogelijkheid is.*

Le cas des oiseaux doit être souligné. Si les euthanasies ne concernent qu'un petit pourcentage des individus pris en charge pour toutes les autres classes d'animaux, ce n'est pas du tout le cas des oiseaux : d'après les statistiques, plus de la moitié sont euthanasiés. Pouvez-vous nous donner les raisons de ce phénomène et le détail des espèces concernées ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Chaque année, nous collectons auprès des refuges les données chiffrées liées au nombre d'animaux entrant et sortant de leur établissement. Bruxelles Environnement publie ensuite dans un rapport les conclusions qui peuvent en être tirées. Certes, des chiffres ne résument pas tout et peuvent susciter des questions. Nous tentons dès lors également de trouver des explications aux évolutions statistiques.

Pour l'année 2022, rien ne permet de confirmer absolument l'une ou l'autre hypothèse quant à la disparité des données. Des discussions et des entretiens avec les représentants des refuges, je retiens des difficultés financières pour certains d'entre eux, une pression énorme de la population de chats et une demande systématique de renforcer l'encadrement du commerce ou du don d'animaux.

Plusieurs réponses ont été apportées depuis le début de cette législature.

Tout d'abord, chaque année, une aide financière est octroyée aux refuges bruxellois, notamment pour l'achat d'équipement et de nourriture. Compte tenu de la mission de service public qu'ils accomplissent, je souhaite que ce soutien devienne structurel. Le projet de code bruxellois du bien-être animal porte ainsi une disposition en ce sens.

En outre, comme chaque année, un appel à projets a été lancé. Le montant dégagé cette fois-ci est de 200.000 euros. Les refuges ont été invités à déposer un dossier de candidature.

Le code pose les bases d'un meilleur encadrement du commerce et du don d'animaux. Bruxelles Environnement est déjà en train de préparer l'arrêté qui viendra abroger l'actuel arrêté du 27 avril 2007 portant les conditions d'agrément des établissements pour animaux et portant les conditions de commercialisation des animaux.

En outre, le code comporte une nouveauté en matière de contrôle, à savoir la possibilité d'utiliser la technique du client mystère en vue de recueillir les informations utiles pour identifier les auteurs de publicités illégales ou de trafics d'animaux ou encore ceux qui ne respectent pas les obligations d'information préalable.

Le projet de code comporte également une restructuration des peines en vue de faciliter l'éducation du public et est axé sur la dissuasion. Ainsi, nous prévoyons un renforcement des sanctions pénales et administratives, de même qu'une diversification des mesures accessoires pouvant être ordonnées par le juge ou le fonctionnaire dirigeant de Bruxelles Environnement :

1263 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Er komen minder dieren binnen in de asielen omdat er minder dieren achtergelaten en geëuthanaseerd worden, maar dat betekent niet dat de situatie op alle vlakken rooskleurig is.*

1263 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Het is positief dat euthanasie niet meer wordt toegepast.*

1263 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Bij de vogels blijft het aantal gevallen van euthanasie toch zorgwekkend hoog. De verenigingen hebben het ook financieel moeilijk, maar ik heb begrepen dat u daar aandacht voor hebt.*

*De cijfers geven maar een gedeeltelijk beeld van de situatie. De mensen op het terrein signaleren dat die erger is dan ooit.*

*- Het incident is gesloten.*

1271 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

1271 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

1271 **betreffende paardenrennen op straat.**

1273 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *In augustus kondigde de burgemeester van Sint-Joost-ten-Node*

interdiction de détention, limitation du nombre d'animaux pouvant être détenus, travail d'intérêt animalier, etc.

Par ailleurs, ainsi que je l'ai évoqué à diverses reprises devant cette commission, Bruxelles Environnement a mené cette année une nouvelle campagne de sensibilisation à la stérilisation des chats domestiques. Cette campagne étant toujours en cours, il est prématuré de procéder à son évaluation.

Enfin, en ce qui concerne l'euthanasie des oiseaux, il ressort de l'analyse de Bruxelles Environnement et des contacts avec le secteur que seul un refuge bruxellois a accueilli des oiseaux en 2022. Il s'agissait pour la plupart de pigeons. Ceux-ci ont généralement été trouvés sans propriétaire et dans un état de santé tel que l'euthanasie était la seule issue.

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- Chaque année, vous recevez des statistiques à propos des animaux entrant et sortant des refuges. Cependant, comme il n'existe plus d'euthanasie de convenance et comme il y a moins d'abandons, il y aura forcément moins d'animaux entrants. Le nombre d'entrées se verra donc réduit, même si, à l'analyse, la situation n'est pas forcément positive.

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Ce qui est positif, c'est qu'on n'euthanasie plus. Cependant, selon l'interprétation qu'on donne aux statistiques, on obtiendra en effet des éléments positifs ou négatifs.

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- Le nombre d'euthanasies d'oiseaux demeure toutefois préoccupant, a fortiori depuis l'annonce faite par la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux. Je me demande comment la situation va évoluer pour le pigeon biset. J'entends que les associations vous ont communiqué les difficultés financières auxquelles elles sont confrontées et que vous y êtes attentif.

Les chiffres peuvent donner une idée tronquée de la situation au vu des différents biais et facteurs précédemment évoqués. Mais les acteurs de terrain nous rapportent quoi qu'il en soit que la situation n'aurait jamais été aussi grave.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

**concernant les courses de chevaux en rue.**

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- En août, le bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, Emir Kir, a annoncé, à la surprise générale, l'organisation d'une course de trot attelé dans

*de organisatie van een paardenkoers in de straten van de gemeente aan op 16 september.*

*Niet alleen burgers reageerden vol verbazing en onbegrip, want uit commentaren in de pers en op sociale netwerken bleek dat de burgemeester niet de moeite had genomen om de Brusselse regering, de gewestelijke diensten voor dierenwelzijn of zelfs zijn eigen schepen voor dierenwelzijn in te lichten.*

*Het idee om zo'n evenement te organiseren gaat in tegen het verbod dat het gewest onlangs heeft ingevoerd op ponycarroussels, ponyritjes en paardenkoetsen voor toeristen. Paarden dwingen om op straat te rennen staat haaks op de wil van de wetgever om een einde te maken aan de uitbuiting van paardachtigen.*

*Na de golf van kritiek nam de organisator de verstandige beslissing om af te lasten.*

*Welke contacten hebben er na de aankondiging van de race tussen uw kabinet en de burgemeester plaatsgevonden? Bestaat er een protocol dat de gemeenten verplicht om uw kabinet of Leefmilieu Brussel in te lichten over dat soort evenementen?*

*De organisatoren waren van plan om het asfalt te bedekken met een laag zand om het verbod op paardenrennen op harde ondergrond te omzeilen. Zou die maatregel de race in overeenstemming met de wet hebben gebracht?*

*Hebt u bij het opstellen van het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn het expliciet verbod op alle stedelijke sportwedstrijden met paardachtigen besproken? Wat is uw standpunt?*

les rues de sa commune. L'événement était prévu à peine un mois plus tard, le 16 septembre.

La réaction de surprise et d'incompréhension ne s'est pas limitée aux citoyennes et citoyens bruxellois, puisqu'au vu des commentaires que nous avons pu lire dans la presse et sur les réseaux sociaux, le bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode n'avait pris soin d'en informer ni le gouvernement bruxellois, ni les services régionaux du bien-être animal, ni même sa propre échevine du bien-être animal.

Moins surprenant a été le mouvement de rejet politique et populaire face à cet événement. Il faut dire qu'au cours des dernières décennies, nombre de chevaux sont décédés dans notre pays lors de cruelles courses de rue, et il semble heureusement que, pour une majorité de Bruxelloises et de Bruxellois, cette tradition appartient à un autre âge.

L'idée d'un tel événement était d'autant plus incongrue que, dernièrement, la Région bruxelloise a définitivement interdit les carroussels à poneys ainsi que les balades à dos d'équidé, et s'est également débarrassée des calèches touristiques. Autant dire que forcer des chevaux à courir en pleine rue semblait frontalement contraire à la volonté du législateur bruxellois, qui va plutôt dans le sens d'une fin de l'exploitation des équidés sous ses différentes formes.

Face à la vague de critiques et de protestations émanant tant de la société civile que du monde politique et d'organisations de défense animale, l'organisateur de la course, à savoir l'association Time for Others, a pris, à la fin du mois d'août, la sage décision d'annuler l'événement.

Si cette course n'a finalement pas eu lieu, elle soulève néanmoins une série de questions. Vous avez vous-même manifesté votre incompréhension après l'annonce de l'événement par M. Emir Kir, en indiquant ouvrir une enquête sur les conditions dans lesquelles la course devait se dérouler.

Confirmez-vous que vous n'avez pas été mis préalablement au courant de l'organisation de cet événement ?

Quels ont été les contacts entre votre cabinet et le bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode à la suite de cette annonce ? Existe-t-il un protocole par lequel vous demandez aux pouvoirs locaux d'informer votre cabinet et/ou le département ad hoc de Bruxelles Environnement préalablement à l'organisation de toute activité relevant de votre compétence en matière de bien-être animal ? À défaut, quelle est la position du gouvernement quant à l'utilité d'un tel protocole ?

Les organisateurs prévoyaient de recouvrir l'asphalte d'une couche de sable pour contourner l'interdiction légale de faire courir les chevaux sur un sol dur, inscrite à l'article 36 bis de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux. Quelle est votre position à cet égard ? Pareille précaution aurait-elle rendu la course conforme audit article ?

<sup>1275</sup> **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Net als u was ik verbaasd toen ik hoorde dat er een paardenkoers zou plaatsvinden in de straten van Brussel. Noch mijn administratie, noch ikzelf waren daarvan op de hoogte gebracht.*

*Zodra we het nieuws hoorden, vroegen we ons af wat de voorwaarden voor de organisatie van een dergelijke activiteit waren. Ik heb Leefmilieu Brussel verzocht om informatie in te winnen, maar de administratie heeft nooit een antwoord van de betrokken gemeente ontvangen.*

*Uit deze situatie blijkt duidelijk dat het noodzakelijk is om een verbod in de wetteksten op te nemen of te handhaven voor bepaalde activiteiten. Dat geldt ook wanneer zo'n verbod misschien achterhaald lijkt, zoals in geval van het verbod op dolfinaria. Ook straatkoersen met paarden moeten dus worden verboden. Gelukkig werd het evenement afgelast.*

<sup>1277</sup> *Er bestaat geen protocol dat gemeenten verplicht om evenementen met dieren aan Leefmilieu Brussel te melden. Organisatoren worden geacht de regels te kennen en ze toe te passen.*

*Leefmilieu Brussel vraagt de gemeenten wel elk jaar om een lijst door te sturen van de evenementen die op hun grondgebied plaatsvonden. Daarnaast buigt het platform AWI-Bru, dat tot doel heeft nuttige initiatieven inzake dierenwelzijn in kaart te brengen, zich over de informatie-uitwisseling met de gemeenten.*

*De wet uit 1986 staat paardenkoersen in straten toe op voorwaarde dat ze niet op een verharde ondergrond van bijvoorbeeld asfalt of beton worden gehouden. Om voor de hand liggende redenen van veiligheid en dierenwelzijn wil ik evenwel*

Dans le cadre de la rédaction du code du bien-être animal, avez-vous mené des discussions et réflexions sur la pertinence d'une interdiction explicite de toute compétition sportive en ville impliquant des équidés ? Dans l'affirmative, quelle est votre position à l'égard d'une telle mesure ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Cette rocambolesque affaire a surgi à la fin de l'été. Comme vous, j'ai été surpris d'apprendre qu'une course de chevaux allait avoir lieu dans les rues de Bruxelles. Ni mon administration ni moi n'en avions été informés au préalable. Cela dit, une commune peut vouloir organiser un évènement sans nécessairement devoir requérir une autorisation. Bien entendu, les dispositions légales s'appliquent.

Nous avons reçu rapidement de très nombreuses réactions d'étonnement et de désapprobation de l'évènement. Dès que nous avons appris la nouvelle, nous nous sommes interrogés sur les conditions d'organisation de pareille activité. J'ai donc demandé à Bruxelles Environnement de se renseigner auprès de la commune. Le département bien-être animal de Bruxelles Environnement n'a jamais reçu de réponse de la part de la commune, malgré les effets d'annonce dans la presse.

Cette situation démontre bien la nécessité d'insérer ou de maintenir, dans des textes légaux, des interdictions que l'on peut croire désuètes ou sans intérêt, à l'instar des delphinariums à Bruxelles. Même si à un moment, cela semble ridicule, à un autre, on se rend compte que ce n'est pas inutile de le rappeler. Pour les delphinariums, c'est réglé.

Et il en va de même pour les courses de chevaux en rue. Si l'initiative de la commune de Saint-Josse-ten-Noode n'avait pas mis en lumière la possibilité que ce type d'évènements puisse se tenir dans nos rues bruxelloises, d'aucuns auraient pu y voir une interdiction inutile !

Madame Austraet, comme vous, nous avons appris l'organisation de cet évènement par les réseaux sociaux. Nous avons voulu savoir ce qu'il en était, et quelques jours plus tard, nous avons appris que l'évènement était annulé, dont acte.

Il n'existe pas de protocole entre les communes et Bruxelles Environnement visant la communication des événements impliquant des animaux. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'une commune organise un événement, une multitude de règles de sécurité, d'accessibilité ou d'ordre commercial sont appliquées. Cette dernière ne doit pas pour autant demander d'autorisation : les règles existent et tout organisateur a l'obligation de les connaître et de les appliquer.

Chaque année, l'administration demande après coup aux communes les événements concernés pour en établir une liste. Nous restons ainsi informés des marchés qui sont organisés, par exemple.

Par ailleurs, dans le cadre du projet AWI-Bru (Animal Welfare Initiatives Brussels) dont l'objectif est d'identifier les initiatives pertinentes en matière de bien-être animal et d'élaborer des outils

*paardenraces op de openbare weg volledig verbieden in het toekomstige wetboek voor dierenwelzijn.*

et bonnes pratiques destinés, notamment, aux communes, des groupes de travail abordent des thématiques liées aux échanges d'informations avec les communes. Avec elles, ils envisagent des initiatives utiles à mettre en place pour une collaboration en bonne intelligence.

À l'heure actuelle, la loi de 1986 héritée du niveau fédéral autorise les courses de chevaux en rue, pour autant qu'elles ne se tiennent pas sur un revêtement en matériaux durs, tels que l'asphalte, le béton, etc. Des courses de ce type sont ainsi organisées en Flandre, en contexte urbain. C'est d'ailleurs à l'instar de ces dernières que certains ont envisagé l'organisation de telles courses dans les rues de Saint-Josse-ten-Noode. En d'autres termes, sous certaines conditions - liées entre autres à la couche de sable déposée sur le sol -, ce type de course peut encore avoir lieu à l'heure actuelle.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de bien-être des animaux, je souhaite interdire purement et simplement les courses de chevaux sur la voie publique au moyen du futur code bruxellois du bien-être animal. Nous en débattons dans les semaines et mois à venir.

<sup>1277</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Ik denk nog steeds dat het nuttig is dat gemeenten op voorhand evenementen melden waarbij dieren betrokken zijn.*

**Mme Victoria Austraet (indépendante)**.- Je continue à penser qu'une communication préalable des communes à votre cabinet ou au département bien-être animal de Bruxelles Environnement serait nécessaire pour n'importe quel événement impliquant des animaux, y compris pour les marchés. Nous avons évoqué ce point précédemment au sujet de la foire de Saint-Job.

*Ik ben blij te horen dat paardenkoersen zullen worden verboden.*

*- Het incident is gesloten.*

Effectivement, conformément à la loi susmentionnée, moyennant certaines conditions, les courses de chevaux sont encore autorisées. Il me paraît très important de clarifier la situation, de mieux formuler les conditions et d'interdire ces courses par le biais du futur code bruxellois du bien-être animal. Je me réjouis d'entendre que ce sera le cas.

*- L'incident est clos.*

<sup>1283</sup> **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

**QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT**

<sup>1283</sup> **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

**à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

<sup>1283</sup> **betreffende de aanwezigheid van levende dieren op markten in het Brussels Gewest.**

**concernant la présence d'animaux vivants sur les marchés en Région bruxelloise.**

<sup>1285</sup> **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Jaarmarkten zijn best gezellig voor mensen, maar voor dieren gaat er leed mee gepaard. Dieren worden er te koop aangeboden, wat tot impulsaankopen kan leiden, of tentoongesteld in erbarmelijke omstandigheden.*

**Mme Victoria Austraet (indépendante)**.- Le début du mois de septembre marque traditionnellement le retour des marchés annuels communaux. S'il s'agit de lieux de rencontre conviviaux pour les citoyens, ils s'accompagnent malheureusement souvent de détresse animale.

*De jaarmarkt van Jette spant de kroon. Schepen Benoît Gosselin verklaarde in de pers dan wel dat de tentoongestelde dieren in*

Les problèmes sont récurrents et nous les avons déjà évoqués dans ce Parlement : vente d'animaux vivants entraînant des



*het Jeugdpark tegenwoordig veel meer ruimte krijgen, maar nog altijd worden dieren urenlang vastgebonden met een kort touw, midden in het gewoel en de drukte. Er vindt ook een wedstrijd voor slachtrijpe vleeskoeien plaats en er staan trekpaarden met gecoupeerde staart.*

*Toen ik u daar vorig jaar over ondervroeg, zei u dat Leefmilieu Brussel geen enkele melding had gekregen over levende dieren op markten en dat er dus ook geen controle had plaatsgevonden. U zei toen ook dat weinig gemeenten zich iets aantrokken van de plicht om dierenexposities op hun grondgebied te melden. Doen de gemeenten dat ondertussen wel?*

*Hebben de inspecteurs van Leefmilieu Brussel controles uitgevoerd?*

*In uw wetboek voor dierenwelzijn wilt u een verbod op de verkoop en het tentoonstellen van dieren opnemen. Geldt dat voor alle openbare plaatsen of enkel voor markten? Vallen bijvoorbeeld kinderboerderijen op jaarmarkten ook onder dat toekomstige verbod?*

achats impulsifs, exposition d'animaux - dont des équidés ayant subi une caudectomie illégale -, ou encore de très mauvaises conditions de chargement, de déchargement, de détention et de transport.

L'exemple le plus emblématique de ces problèmes est le marché de Jette, qui est régulièrement épinglé pour son manque d'attention à l'égard des animaux. Fin août, Benoît Gosselin, l'échevin responsable du marché de Jette, a prétendu dans la presse que des améliorations avaient été apportées, dans le sens où les animaux exposés disposaient de davantage de place dans le parc de la Jeunesse.

Toutefois, les conditions d'exposition étaient rigoureusement identiques aux années précédentes : des animaux, parfois très jeunes, maintenus attachés pendant des heures par une corde de quelques centimètres, au milieu du bruit et de l'agitation, un concours de vaches de race blanc bleu belge destinées à l'abattoir, ou encore la présence de chevaux de trait ayant subi une caudectomie.

Pendant ce temps, d'autres localités du pays font de réels efforts en faveur du bien-être animal. Citons par exemple la ville de Liège, qui a décidé d'interdire la vente d'animaux vivants sur les marchés à partir de janvier. L'année dernière, je vous avais déjà interrogé sur la question et vous m'aviez répondu que Bruxelles Environnement n'avait reçu aucun signalement concernant la présence d'animaux sur les marchés, qu'aucun contrôle n'avait par conséquent été effectué et que, forcément, aucune infraction n'avait été constatée.

Vous aviez également indiqué que les communes étaient invitées à déclarer auprès de Bruxelles Environnement la tenue d'une exposition d'animaux sur un marché communal, mais que peu d'entre elles s'acquittaient de cette formalité. Vous disiez alors envisager d'intégrer cette problématique dans le cadre de la rédaction du code bruxellois du bien-être animal. Au moment d'écrire cette question, j'ai appris par voie de presse que c'était chose faite et je vous en félicite.

Cette année, les communes ont-elles répondu en plus grand nombre à la demande de Bruxelles Environnement de les informer de la présence d'animaux sur les marchés qui se tiennent sur leur territoire ?

Les inspecteurs du bien-être animal de Bruxelles Environnement ont-ils effectué des contrôles ? Le cas échéant, des infractions ont-elles été constatées ?

L'interdiction de vendre et d'exposer des animaux prévue dans le projet de code concerne-t-elle uniquement les marchés ou tous les lieux publics ? Pouvez-vous confirmer que la présence d'une ferme pédagogique ou d'animation sur un marché correspond à une exposition d'animaux, dont l'interdiction serait donc prévue par le futur code ?

1287 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Ik vind het ook een goede zaak dat er een verbod komt op de verkoop en het tentoonstellen van dieren op markten.*

*Met zo'n verbod komen we tegemoet aan de aanbeveling van de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn. Impulsaankopen op markten leiden er immers vaak toe dat dieren worden achtergelaten of mishandeld. Bovendien worden dieren op zulke markten in slechte omstandigheden tentoongesteld.*

*Er zal geen uitzondering gelden voor kinderboerderijen en dergelijke: ook die zullen geen dieren mogen tentoonstellen op markten. Wel zullen dat soort boerderijen nog steeds bezoekers mogen ontvangen als er dieren in aangepaste omstandigheden worden gehouden. Daarvoor komt er een systeem met controles en erkenningen.*

*Leefmilieu Brussel vraagt gemeenten om evenementen met levende dieren steeds op voorhand te melden. Enkel de gemeenten Jette en Ukkel lieten weten dat er markten met levende dieren zouden plaatsvinden. In totaal bezorgden acht gemeenten informatie aan Leefmilieu Brussel over evenementen met dieren.*

1289 *Leefmilieu Brussel controleerde op markten in Jette, Anderlecht en Ukkel. In Ukkel werden er geen overtredingen vastgesteld, maar wel een aantal aanbevelingen geformuleerd. In de andere gevallen werd er wel een proces-verbaal opgesteld. Zo nodig worden gemeenten tot de orde geroepen.*

1289 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Ook op de jaarmarkt van Sint-Job werden er weer dieren in erbarmelijke omstandigheden tentoongesteld. Toch beantwoordde die markt volgens Leefmilieu Brussel blijkbaar aan de wetgeving en werden er dus enkel aanbevelingen geformuleerd. Er moet een einde komen aan zulke markten.*

*U verwees naar de gemeenten Jette, Anderlecht en Ukkel en zei dat er één proces-verbaal is opgesteld. Ging dat over de gemeente Jette?*

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Nous nous réjouissons tous deux que demain, lorsque le Parlement l'aura adoptée, une future disposition interdira la vente et l'exposition d'animaux sur les marchés.

Comme vous l'indiquez dans votre question, les problèmes de bien-être liés à l'exposition et au commerce d'animaux sur les marchés sont nombreux. Voilà pourquoi le futur code prévoit de les interdire.

Cette interdiction fait écho à la recommandation du Conseil bruxellois du bien-être animal, qui se justifie notamment par les risques d'achats impulsifs menant encore trop souvent à des abandons ou à de la maltraitance animale, mais aussi par les conditions de détention très rarement appropriées : espace exigu, stress face aux chalands, enclos bricolés avec les moyens du bord. Malgré la bonne volonté des commerçants, les conditions d'exposition sont peu acceptables et, avec notre sensibilité aujourd'hui accrue au bien-être animal, le grand public s'en rend bien compte.

Dans ce contexte, je vous confirme que les fermes pédagogiques ou d'animation ne font pas exception : elles ne pourront plus exposer leurs animaux sur les marchés. Elles pourront toujours accueillir les visiteurs sur le site de leurs infrastructures, où les animaux doivent être détenus dans des environnements adaptés, ce qui sera établi par un contrôle et un agrément.

En ce qui concerne les informations fournies par les communes, Bruxelles Environnement leur demande de déclarer au préalable les événements – et non les seuls marchés – impliquant des animaux vivants. Seules Jette et Uccle lui ont indiqué que des animaux seraient présents sur les marchés. Au total, huit communes ont transmis des informations à Bruxelles Environnement. Ce chiffre est stable.

Enfin, de manière générale, des contrôles ont bien été effectués par Bruxelles Environnement sur les marchés de Jette, d'Anderlecht et d'Uccle. Concernant cette dernière commune, le procès-verbal ne fait pas état d'infractions, mais formule des recommandations très explicites. Dans d'autres cas, des infractions ont été constatées, un procès-verbal a été dressé et les rapports de visite sont systématiquement envoyés aux communes avec des rappels à la règle ou les recommandations si elles devaient poursuivre ces activités, aussi longtemps qu'elles ne sont pas interdites.

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- Monsieur le Ministre, nous avons pu constater les mauvaises conditions dans lesquelles se trouvent les animaux et l'image déplorable donnée aux enfants de l'« exploitation normale » de ceux-ci, notamment sur le marché annuel de Saint-Job. Comme vous l'avez rappelé, ce dernier répondait, d'après le service du bien-être animal de Bruxelles Environnement, à la législation applicable et a donc fait l'objet uniquement de recommandations. C'est là une preuve supplémentaire qu'il convient d'évoluer et de tourner la page de ce triste spectacle d'un autre temps.

1289 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Dat weet ik niet. Sommige inbreuken kunnen trouwens aanleiding geven tot strafrechtelijke vervolging, en in dat geval mag ik u geen verdere informatie bezorgen. Ik verzoek u om mij een schriftelijke vraag te stellen, waarna mijn administratie u de antwoorden zal bezorgen die ze aan u mag verstrekken.*

1289 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Op de jaarmarkt van Jette gebeuren gruwelijke zaken. Ik ben blij dat daartegen wordt opgetreden.*

- *Het incident is gesloten.*

Vous avez expliqué que les communes de Jette, d'Anderlecht et d'Uccle avaient fait l'objet de contrôles et qu'un procès-verbal avait été dressé. J'imagine qu'il concerne Jette ?

**M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Je ne possède pas cette information. En outre, certaines de ces infractions donneront lieu à une procédure pénale et, dans ce cadre, je ne pourrais de toute façon peut-être pas vous fournir plus d'informations. Je vous invite dès lors à m'adresser une question écrite et mon administration vous fournira les réponses qu'elle peut vous transmettre à ce stade.

**Mme Victoria Austraet (indépendante).**- Je suis rassurée de savoir que des actions sont en cours, car j'ai pu constater moi-même à plusieurs reprises les conditions atroces qui règnent sur le marché de Jette. Je me réjouis également du fait que la mesure qui figurera dans le futur code sera large et ne permettra aucune dérogation.

- *L'incident est clos.*